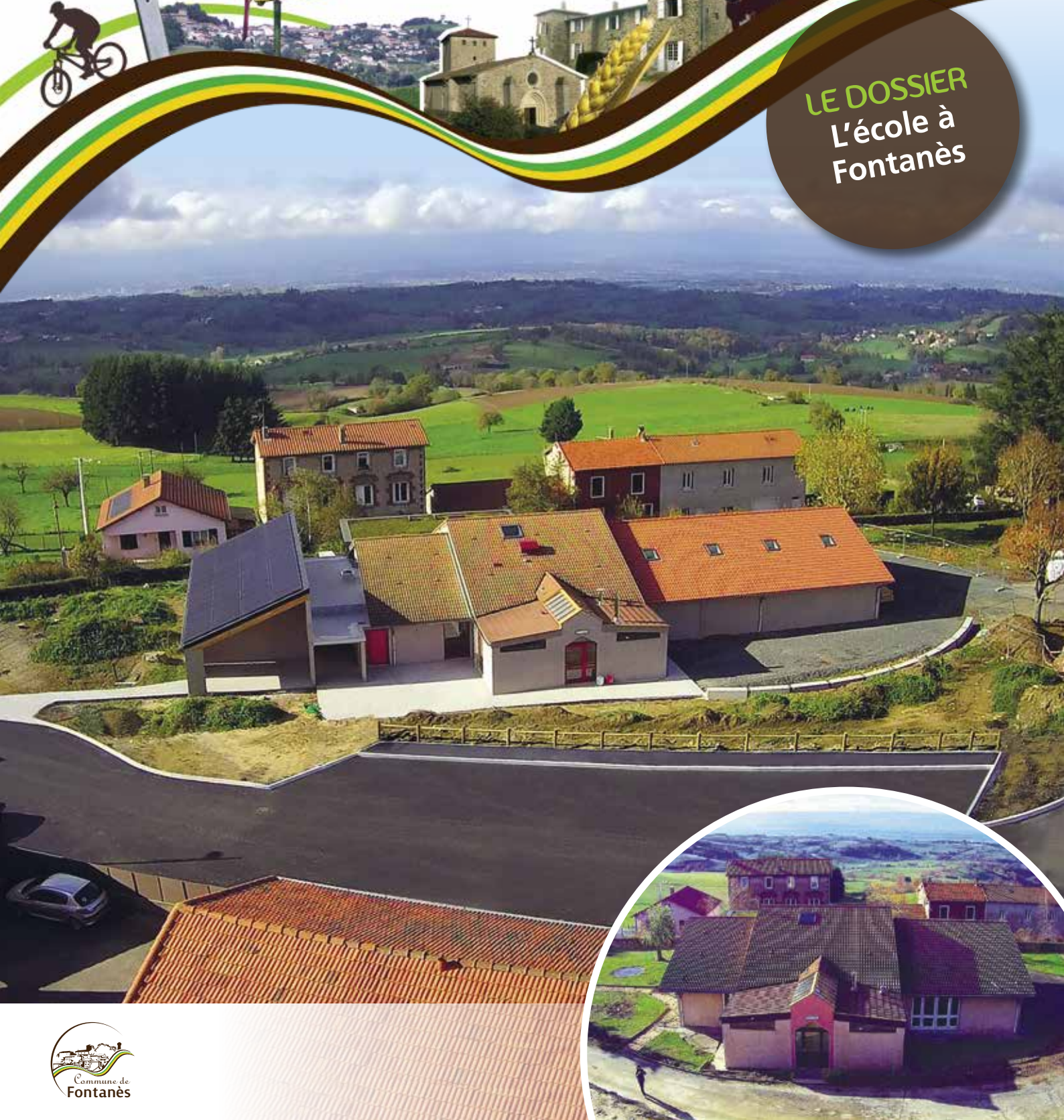


Bulletin municipal 2019

FONTANÈS



LE DOSSIER
L'école à
Fontanès



Place de la Mairie

Allo mairie

Tél. : 04 77 20 87 08
Fax : 04 77 20 74 91
www.fontanes-42.fr

Horaires d'ouverture

- Lundi, mercredi : 9 h – 12 h
 - Mardi, jeudi : 15 h – 18 h 30
 - Vendredi : 15 h – 17 h
 - Samedi : le lendemain du conseil municipal de 9 h à 11 h 45
- Attention : horaires modifiés pendant les vacances scolaires.

Secrétariat

- **Isabelle VIRICEL**
comptabilite@mairie-fontanes.fr
- **Christelle FALGON**
accueil@mairie-fontanes.fr

Animation (château, accueil périscolaire, accueil jeunes)

- **Hervé BOUCHUT**
06 74 21 67 40 ou 04 77 20 24 28
animation@mairie-fontanes.fr

Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous, prendre contact avec le secrétariat.



Hervé BOUCHUT

Isabelle VIRICEL

Infos mairie

Recensement militaire obligatoire

Il doit être fait dans les 3 mois suivant la date anniversaire des 16 ans.

Listes électorales

La demande d'inscription sur les listes électorales peut être effectuée en mairie, pendant toute l'année, ou en ligne sur **service-public.fr**.

Les jeunes Françaises et Français sont inscrits d'office lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans, dès lors qu'ils ont fait leur recensement à l'âge de 16 ans dans la commune.

Attention : pour pouvoir voter lors des échéances électorales de mars 2020, il est impératif de **procéder à l'inscription au plus tard le vendredi 7 février 2020.**

Tous les électeurs peuvent vérifier leur inscription par le biais du site service-public.fr (rubrique papiers-citoyenneté / élections / quelle est votre situation).

Carte nationale d'identité et passeport

Les demandes se font uniquement dans certaines mairies (la plus proche est Sorbiers). La liste des communes pouvant traiter ces demandes est disponible en mairie.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se fera du **16 janvier au 15 février 2020**. Christelle FALGON et Yvette BRUYAS vous rendront visite à votre domicile sur cette période, quel que soit le moyen de réponse que vous choisirez ensuite : internet ou papier.



Christelle FALGON



Yvette BRUYAS



Déjà six ans...

C'est à quelques mois des élections municipales de 2020 que je rédige ce dernier « mot du maire » du mandat. Pour moi, ces six ans ont passé très vite. Je remercie chaleureusement les membres de l'équipe sortante de leur engagement, chacun avec ses moyens et ses disponibilités. Nous avons bien travaillé, dans une ambiance respectueuse de nos différences, très souvent dans la bonne humeur. Chacun a trouvé sa place avec plus ou moins de facilité. C'est une belle expérience, enrichissante, parfois émaillée de découragement, vite oublié par le soutien des membres de l'équipe. Les élus municipaux d'un village ne peuvent être efficaces que si les agents de la commune s'impliquent. C'est le cas à Fontanès. Ce que nous avons réalisé dans ce mandat est le fruit d'une collaboration étroite et mutuellement respectueuse entre les élus et les salariés. **Merci à chacun des élus et des membres du personnel de ces six bonnes années.**

Il faut maintenant préparer le mandat 2020-2026, j'invite chacun à réfléchir à son engagement pour le village. Que ce soit au niveau associatif ou municipal, il est important que chaque personne donne un peu et, parfois, beaucoup de son temps. **Le « bien vivre ensemble » ne se décrète pas, il se construit au quotidien par l'engagement de tous et de chacun.**

Pour la municipalité, **l'année 2019 a été consacrée, en grande partie, à la rénovation de la « MJC », qui s'appelle désormais la Maison**

du Plâtre. Pendant ces 14 mois de fermeture au public, les activités ont trouvé d'autres lieux pour les héberger. Merci aux utilisateurs pour leur compréhension et un merci particulier à Saint-Étienne Métropole (SEM) qui a mis à disposition les salles de la Grange et de la Cave voûtée durant cette période. Les travaux se sont terminés fin décembre. Les activités peuvent reprendre dans un nouveau bâtiment, agrandi, bien isolé, plus fonctionnel, lumineux et chauffé avec de l'énergie renouvelable. Le mode de gestion évolue : en semaine, les plannings d'utilisation des salles et la gestion des accès seront sous la responsabilité de l'association MJC (activités, réunions...). La municipalité assurera le fonctionnement pour la restauration scolaire, l'entretien du bâtiment et les locations de week-end. Les modalités de location, tant pour les privés que pour les associations, sont en cours de définition. Le budget de cette rénovation est conforme aux prévisions présentées en réunions publiques : de l'ordre de 800 000 € HT pour l'ensemble (études, maîtrise d'œuvre, bâtiment, équipements, abords hors voirie, chaufferie, et rénovation des WC publics).

SEM, propriétaire du château de Fontanès, a apporté depuis 20 ans de nombreuses améliorations au bâti et au parc. En 2019, la Métropole a réalisé la dernière tranche de rénovation des toitures et le désamiantage complet des bâtiments. Le bâti est ainsi prêt à recevoir de nouvelles activités. Aujourd'hui, il n'est pas concevable que ces bâtiments restent vides. C'est pourquoi **la municipalité de Fontanès partage, tout en restant vigilante, la vision de SEM pour l'avenir du château.** Des visites de porteurs de projet ont eu lieu depuis quelques mois, des activités de restauration et d'hôtellerie sont en phase de réflexion. Je suis optimiste et prudent car, depuis 15 ans, bon nombre d'espoirs ont été déçus... **La municipalité souhaite pouvoir garder a minima un accès au parc, tant apprécié par les Fontaniots et**

par les habitants des communes environnantes. SEM est propriétaire, et à ce titre, décidera de l'avenir du château et du parc.

Le dossier de ce bulletin 2019 retrace l'histoire des écoles de Fontanès, le choix de ce thème n'est pas anodin. En effet, la politique de l'éducation nationale, par la fermeture de classes et, parfois, par la fermeture d'écoles, s'inscrit dans la même veine que la politique des derniers gouvernements de notre pays : la réduction du nombre de communes. **L'équipe municipale souhaite, par le choix de ce thème, marquer son attachement à l'école, l'une des dernières compétences exercées par la commune. Fontanès défendra son école, pour que les cris des enfants continuent à résonner dans la cour au cœur du village.**

Je souhaite pour Fontanès une nouvelle année qui permette le renouvellement du conseil municipal, dans la sérénité. Ne laissons pas, à d'autres que les habitants de la commune, choisir à notre place l'avenir de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2020.

Sommaire

La vie communale _____ 4-19

LE DOSSIER :

L'école à Fontanès _____ 20-34

La vie du village _____ 35-51

L'agenda 2020 _____ 52



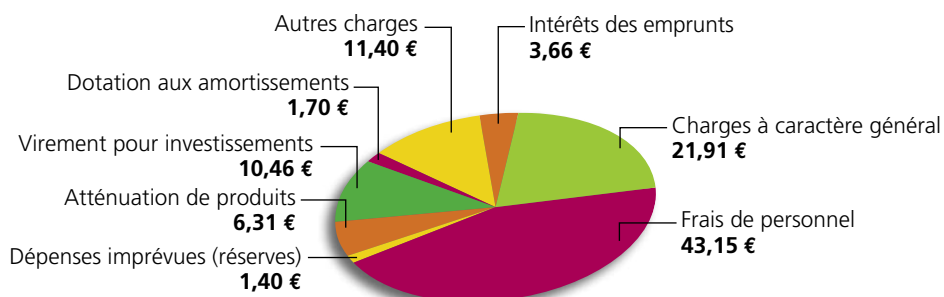
Le budget 2019

En 2019, le conseil municipal a décidé de consacrer la quasi-totalité des ressources financières à la construction de la Maison du Plâtre et l'aménagement des abords et de la rue du Plâtre. Le montant du budget d'investissement est très important, celui du fonctionnement est « classique », sans surprise. Un point particulier est réalisé dans ce bulletin sur l'endettement prévisionnel à l'issue des investissements de la Maison du Plâtre.

Fonctionnement (TTC)

DÉPENSES (€)	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévisions 2019*
Charges à caractère général	95 532,55	93 429,96	125 700,00
- Eau, énergie	22 989,93	19 311,05	24 000,00
- Fournitures	22 463,48	17 870,29	23 300,00
- Prestations de services, locations	10 197,89	8 813,03	12 500,00
- Entretien, maintenance	23 044,33	29 481,75	41 000,00
- Assurances	3 204,13	3 256,49	3 600,00
- Indemnités, honoraires	988,95	1 447,00	4 800,00
- Publications	3 155,20	3 431,60	3 700,00
- Téléphone, affranchissement postal	4 194,72	4 264,62	5 000,00
- Taxes	2 473,00	2 502,00	2 800,00
- Divers	2 820,92	3 052,13	5 000,00
Frais de personnel	230 299,79	238 168,53	247 500,00
Dépenses imprévues (réserves)			8 058,77
Atténuation de produits	34 275,27	34 223,27	36 224,27
Virement pour investissements	80 000,00	80 000,00	60 000,00
Cession remboursement suite au vol	11 882,94		
Dotations aux amortissements	9 555,27	9 769,27	9 769,27
Autres charges	59 788,12	59 391,07	65 374,00
- Élus (indemnités, frais, formations, retraites)	25 838,19	25 666,84	29 150,00
- Service incendie (SDIS)	12 878,00	12 878,00	12 619,00
- Créances en non valeur			50,00
- Syndicats (piscine, entente rurale)	9 888,51	8 880,08	11 000,00
- Subventions associations et organismes	9 983,42	10 766,15	11 355,00
- CCAS	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Intérêts des emprunts	17 446,98	15 917,37	21 000,00
Charges exceptionnelles		2 393,26	
Total dépenses	538 780,92	533 292,73	573 626,31

Pour 100 € de dépenses de fonctionnement *

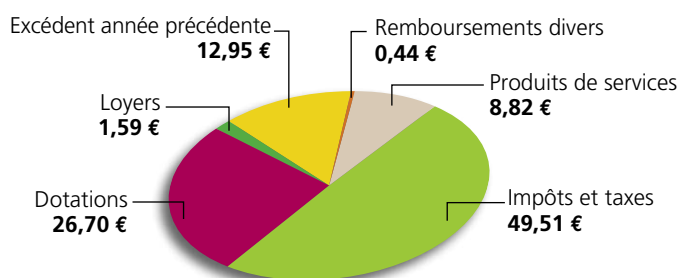


Subventions votées en 2019

ACCA :	
- participation à la location de salle du château	107 €
ADMR	200 €
APE :	
- participation à la location de salle du château	107 €
- fonctionnement	500 €
Caisse coopérative scolaire	125 €
Club des aînés	110 €
Comité des fêtes - foire 11 novembre	400 €
MJC :	
- reversement part CAF	2 472 €
- bibliothèque - fonds de livres	450 €
- bibliothèque - déplacements	100 €
- La Fontaine aux Livres	300 €
- aide locations de films cinéma	42 €
- participation à la location de salle du château	107 €
- participation aux locations de la salle du Foyer	250 €
- participation stage BAFA	300 €
- participation voyages LARJ 2019	500 €
- soutien aux activités	200 €
Ass. Animation Maison retraite Saint-Héand	60 €
Avenir Football Pays de Coise	150 €
Cinéma des Monts du Lyonnais	368 €
EPI de Grammond	50 €
OGEC (collège de Saint-Héand)	100 €
Relais Assistantes Maternelles	1 400 €
Mission Locale	400 €
TOTAL	8 800 €

RECETTES (€)	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévisions 2019*
Remboursements divers	617,76	4 842,10	2 500,00
Produits de services	59 180,46	53 874,33	50 600,00
Impôts et taxes	291 657,99	302 000,19	284 000,00
Dotations	167 053,04	175 328,29	153 150,00
Loyers	10 059,36	11 382,66	9 100,00
Indemnités d'assurances et divers	17 406,13	1 892,95	
Excédent année précédente	98 403,52	73 248,52	74 276,31
Excédent pour année suivante	-105 597,34	-89 276,31	
Total recettes	538 780,92	533 292,73	573 626,31

Pour 100 € de recettes de fonctionnement *



Taux des différentes taxes

Taxe d'habitation = 14,25 %

Foncier bâti = 21,64 %

Foncier non bâti = 63,30 %

À noter : les taux n'ont pas évolué depuis une dizaine d'années

Principaux investissements (TTC) réalisés ou en cours à fin 2019

	DÉPENSES (€)	RECETTES (€)
Eclairage public rue du Plâtre et parvis Maison du Plâtre	14 789,00	
Changement d'une porte à la boulangerie	1 510,43	
Informatique mairie	814,80	
Études, architectes et travaux Maison du Plâtre (en cours)	973 759,55	↔ 333 000,00 (en cours de finalisation)
Aménagement de la zone de loisirs au Rio		6 373,00

Vous trouverez les détails du coût des travaux de la Maison du Plâtre et de leurs financements dans le prochain bulletin municipal.

CCAS – Fonctionnement (TTC)

DÉPENSES (€)	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévisions 2019*
Autres frais et divers			100,00
Repas des aînés	1 465,59	1 647,25	2 000,00
Cotisation URSSAF	162,00	162,00	200,00
Secours d'urgence	140,00	161,35	504,34
Total dépenses	1 767,59	1 970,60	2 804,34

A compter de 2020, le budget du CCAS sera intégré dans le budget communal.

RECETTES (€)	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévisions 2019*
Excédent année précédente	1 871,11	1 726,61	1 604,34
Concessions de cimetière	133,34	266,68	
Subvention budget communal	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Produits exceptionnels (dons...)	289,75	381,65	
Excédent pour l'année suivante	-1 726,61	-1 604,34	
Total recettes	1 767,59	1 970,60	2 804,34

* Budget Prévisionnel + Décisions Modificatives



Le budget bois

Fonctionnement (HT)

DÉPENSES (€)	Réalisé 2018	Prévisions 2019*
Divers		1 041,33
Délimitation de propriétés	815,56	
Frais de notaires	129,20	
Frais de gardiennage		1 400,00
Concours divers	12,00	60,00
Réserves pour investissement	12 508,08	
Total dépenses	13 464,84	2 501,33

RECETTES (€)	Réalisé 2018	Prévisions 2019*
Excédent antérieur reporté		2 501,33
Vente de bois	13 464,84	
Total recettes	13 464,84	2 501,33

Investissement (HT)

DÉPENSES (€)	Réalisé 2018	Prévisions 2019*
Etudes sentier découverte		6 050,00
Travaux sentier découverte		12 905,00
Achat de terrain	1 051,75	
Report pour année suivante	8 948,25	
Total dépenses	10 000,00	18 955,00

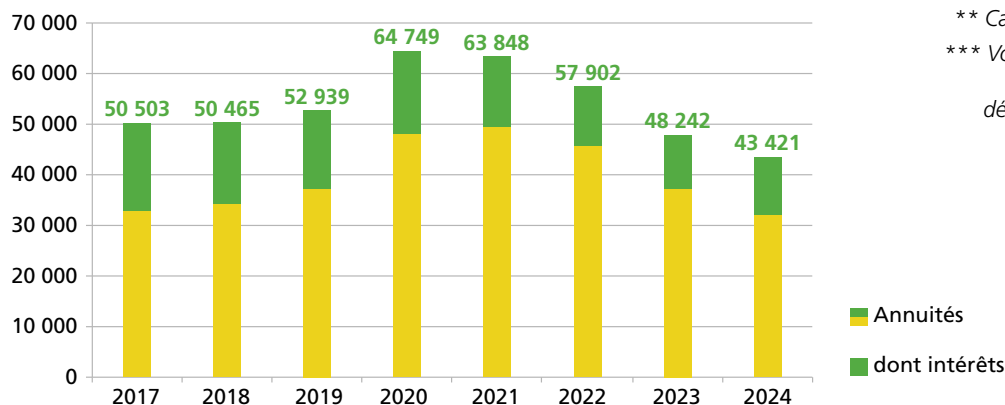
RECETTES (€)	Réalisé 2018	Prévisions 2019*
Report année précédente	10 000,00	8 948,25
Transfert budget fonctionnement		10 006,75
Total recettes	10 000,00	18 955,00

La vente de bois de 2018 permettra de financer la réalisation du sentier en 2019-2020, ainsi que la plantation des 2,8 ha nettoyés suite aux dégâts de la neige précoce d'octobre 2018.

Emprunts de la commune

Objet du prêt	Durée	Année	Capital de départ (€)	Taux (%)	Annuités (€)	Date de fin	CRD** (€) au 01/01/2020
EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME							
Mairie école	20 ans	2001	15 244,90	variable	901,44	25/10/20	901,46
Mairie école	20 ans	2002	125 000,00	5,35 fixe	10 191,60	15/05/22	23 057,12
Commerce boulangerie	20 ans	2003	142 000,00	4,55 fixe	10 826,40	11/06/23	34 967,92
Les Égaux + mur soutènement	20 ans	2013	75 000,00	4,39 fixe			
Emprunt renégocié en 2018	14 ans	2018	63 632,83	3,25 fixe	5 252,00	15/11/32	60 562,58
Eaux pluviales	25 ans	2010	55 000,00	3,67 fixe	3 370,88	15/10/35	40 654,75
Investissements 2013	20 ans	2013	230 000,00	3,76 fixe	16 378,08	25/07/33	174 002,07
Achat terrain zone OAP le Sépulcre	15 ans	2015	42 500,00	1,80 fixe	3 180,92	30/04/30	30 768,55
Maison du Plâtre	20 ans	2019	250 000,00	1,56 fixe	14 648,00	2038	250 000,00
Total dépenses					64 749,32		614 914,45
EMPRUNTS A COURT TERME POUR LA MAISON DU PLÂTRE							CRD** (€) au 01/01/2020
Attente du FCTVA	2 ans	2019	140 000,00	0,62 fixe		140 000,00	
Attente subventions	2 ans	2019	170 000,00	0,62 fixe		170 000,00	
Attente subventions	2 ans	2019	42 000,00	0,60 fixe		42 000,00***	

Annuités prévisionnelles avec le projet de la Maison du Plâtre (€)
(hors emprunts de court terme)



* Budget Prévisionnel + Décisions Modificatives

** Capital Restant Dû

*** Voté par le conseil municipal, sera débloqué si besoin

C'est parti pour une nouvelle année scolaire !

Rentrée des classes

Le 2 septembre, 62 enfants ont retrouvé leur classe et la même équipe enseignante.

Pour l'année scolaire 2019-2020, les élèves sont répartis ainsi :

- **22 élèves en maternelle** avec Élisabeth DELORME et Danielle POULAT (ATSEM)
- **24 élèves en CP, CE1 et CE2** avec Flora SANTANGELO, directrice. À noter que les 8 CE2 rejoignent la classe de CM chaque jour pour d'autres temps d'apprentissage.
- **16 élèves en CM1 et CM2** avec Mireille GUYOT-DESORTE.

Après une baisse des effectifs entre 2014 et 2017, ils se stabilisent enfin. L'inspecteur d'académie a toutefois sollicité les élus, ainsi que ceux des communes de Grammond et La Gimond, pour conduire une réflexion sur les trois écoles compte-tenu de la baisse globale des effectifs. Les élus ont rappelé leur volonté de ne pas déplacer les enfants d'un village à l'autre, ils ont été entendus. Des réunions de travail sont programmées pour imaginer une nouvelle organisation pédagogique pour les années à venir. Vous en serez tenus informés au fil du temps. À ce jour, pour Fontanès, il n'y a pas d'inquiétude particulière vis à vis d'une fermeture de classe.

Classe maternelle et Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

Depuis un an, en raison des travaux à la Maison du Plâtre, **une expérience très enrichissante a été mise en place** : les rencontres mensuelles organisées par le RAM avec les assistantes maternelles, les enfants et les parents, se déroulent dans les locaux de l'accueil périscolaire. La proximité avec la classe maternelle a permis de mettre en place une « passerelle » entre les deux structures. Les enfants participant aux rencontres du RAM peuvent ainsi mettre un premier pied



Christelle FALGON et Thérèse VIAL

dans l'école en assistant, par exemple, à des ateliers contes. Ceci permet aux plus petits d'avoir une approche progressive et tout en douceur de l'école et facilite l'entrée en classe maternelle. Ce sont parfois les élèves de maternelle qui vont à la rencontre des « enfants du RAM », par exemple pour une activité peinture mise en place par Anne VALLET (animatrice).

Restaurant scolaire

Durant toute l'année 2019, les enfants ont pris leurs repas dans les locaux de la paroisse. Ils pourront retrouver début 2020 leur cantine flambant neuve au sein de la Maison du Plâtre.

En l'absence de Blandine THIZY, pour des raisons de santé, les repas sont toujours livrés par le lycée Sainte-Claire, de Sury-le-Comtal, depuis le début de l'année. Même si les enfants ne retrouvent pas tout à fait la même qualité gustative, les repas livrés chauds par le lycée restent une solution de remplacement fiable et sécurisante. Christelle FALGON a ainsi pu prolonger le plaisir de s'occuper du service des repas et de l'encadrement des enfants, toujours en complément de son travail au secrétariat de mairie.

Piscine intercommunale du Val d'Onzon



Le projet de nouvelle piscine avance. Les communes se sont positionnées quant à leur engagement financier dans cette réalisation. **Fontanès a décidé, lors de son conseil municipal de septembre 2019, de ne pas participer au projet**, pour ne pas voir sa participation financière annuelle (5442,44 € en 2019) multipliée au minimum par quatre à l'horizon 2025. Les communes de Marcenod et La Tour-en-Jarez se sont également désengagées. Le projet est donc actuellement porté par Sorbiers, La Talaudière, Saint-Jean-Bonnefonds et Saint-Christo-en-Jarez. La piscine actuelle devrait encore être opérationnelle pendant quelques années. S'agissant de l'utilisation d'une piscine par l'école de Fontanès (11 séances par an), des solutions alternatives sont à l'étude.



De MJC à Maison du Plâtre

Pourquoi Maison du Plâtre et rue du Plâtre ?

Un peu d'histoire :

Traditionnellement, à Fontanès, l'espace sur lequel se trouve le bâtiment était appelé « Le Plâtre ». Autrefois, on disait « le plâtre ». Ce nom, dérivé du latin *plastrum*, signifie « la place publique ». Ce lieu servait de champ de foire et était appelé aussi « terre close ».

Par ailleurs, le registre des délibérations du conseil municipal nous apprend que, dans la première moitié du vingtième siècle, Messieurs VOUTE, père et fils, avaient loué à la commune un emplacement sur le champ de foire pour y construire une « baraque » afin d'abriter le bois dont ils faisaient commerce. Parallèlement, en 1913, une partie de la place avait été vendue à M. Jean-Marie JOANNIN. La commune l'a rachetée partiellement en 2010. Ceci a permis la création de places de parking dans le cadre de l'aménagement récent de la nouvelle rue du Plâtre.

Les élus municipaux ont choisi l'appellation « Plâtre » pour le bâtiment et la rue, afin de l'inscrire dans la mémoire collective.

Le chantier de la Maison du Plâtre, de semaine en semaine

Lancement des travaux en 2018

- **14 mai 2018**
Dépôt du permis de construire
- **12 juillet 2018**
Avis favorable de la commission consultative de sécurité
- **30 août 2018**
Accord du permis de construire



De mi-novembre 2018 à mi-novembre 2019, 43 réunions de chantier se sont tenues les jeudis, en présence des artisans, architectes, du bureau de contrôle et des élus pour suivre l'avancement du chantier et prendre les décisions nécessaires.

DÉCEMBRE 2018

JANVIER 2019

Désamiantage complet du bâtiment

Extension sud du bâtiment : fouilles et longrines

Démolition de la partie centrale : cloisons des WC, du vestiaire, des placards et plancher de l'étage





Tranchées à l'intérieur du bâtiment pour les réseaux d'évacuation



Plancher du local technique au-dessus des toilettes, destiné à l'installation de la CTA (Centrale de Traitement d'Air)

FÉVRIER

MARS

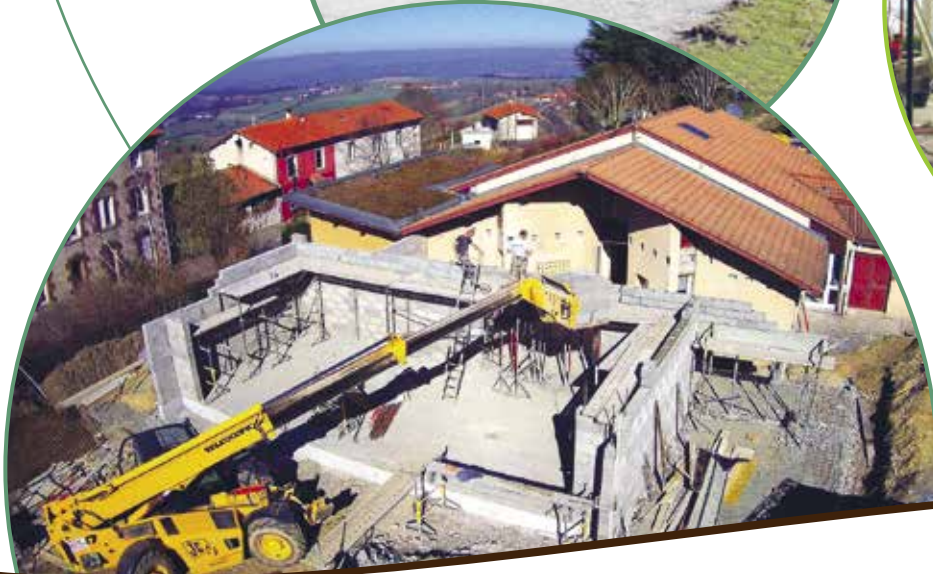
AVRIL

Démolition du pignon nord
Préparation de la plateforme pour la construction de l'extension

Construction de l'extension sud



Construction de l'extension nord





Sur le toit plat au dessus de l'entrée principale :

- onduleurs et armoires pour la production d'électricité
- au premier plan, un Solarspot®, puits de lumière naturelle



Armature du plafond bois de la grande salle



Réalisation des doublages, des plafonds et des isolations intérieures

MAI

Charpente côté nord



Préparation de la toiture côté sud en vue de la pose des panneaux photovoltaïques par le SIEL (Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire)



JUIN

Huisseries extérieures et premiers enduits



Visite des représentants des associations





Réseaux de ventilation double et simple flux

Partie sud : mise en forme de la noue qui permettra de collecter les eaux pluviales des toitures sud

Collecte des eaux pluviales



Partie nord : cuve de 15 m³ à débit réservé

Panneaux photovoltaïques en toiture (sud et ouest)

JUILLET

AOÛT

Réseaux électriques



Réalisation des cloisons et des plafonds



Chaudière à granulés de bois



Habillage des Velux®





Bandes à joints
et couches
d'impression,
plafond rampant
en bois de douglas



Banc extérieur
en béton



Pose du carrelage

SEPTEMBRE

OCTO

Terrassement
en préparation
des dallages
extérieurs

Armature
du futur
bar en
placoplâtre



Réalisation
des dalles
extérieures

Pose des
faïences





Les luminaires et les grilles de ventilation

Installation des sanitaires



Pose de toiles de verre et peintures des murs

Choix des couleurs, avec les jeunes pour les locaux du LARJ

BRE

NOVEMBRE

Structures bois pour les placards, le vestiaire, la cuisine du LARJ

Plafonds démontables (pour accès à la VMC, à la régulation du chauffage...)



L'étanchéité à l'air et l'isolation sont réalisées pour l'ensemble du bâtiment : enduit intérieur des murs et pose de films et d'isolants. Un test permet de valider l'étanchéité en fin de chantier.

Le bureau de contrôle délivre un document attestant du respect de la réglementation en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes handicapées. Ce rapport est remis au SDIS, qui entérine cette conformité suite à une visite du bâtiment. Cette étape est indispensable pour sa mise en service.

Les architectes :

Marie-Renée DESAGES
L'entrelacs Architectes,
Fontanès

Marie CARTAILLET
Le Son du Crayon,
Atelier d'Architecture,
Saint-Étienne



Travaux rue du Plâtre



Containers pour recyclage du verre et des textiles

Rue du Plâtre

30 places de stationnement

Dans le cadre de la rénovation et de l'agrandissement de la MJC, une réflexion a été menée, avec l'aide des services de SEM, sur les aménagements extérieurs concernant les abords du bâtiment, le stationnement et la circulation. La toute nouvelle rue, nommée « rue du Plâtre », relie la rue Fontanésium à celle du Cadran solaire.

Date des travaux : fin d'année 2018 à octobre 2019

Coût prévisionnel des travaux : 95 600 € TTC



Le marquage au sol sera réalisé au printemps, après lessivage naturel des enrobés durant cet hiver, afin de garantir une meilleure tenue dans le temps.

Bien que le renouvellement de la conduite d'eau potable passant rue du Cadran solaire ait été réalisé en 2019, la réhabilitation de la rue se fera ultérieurement. Des places de stationnement supplémentaires seront alors aménagées.

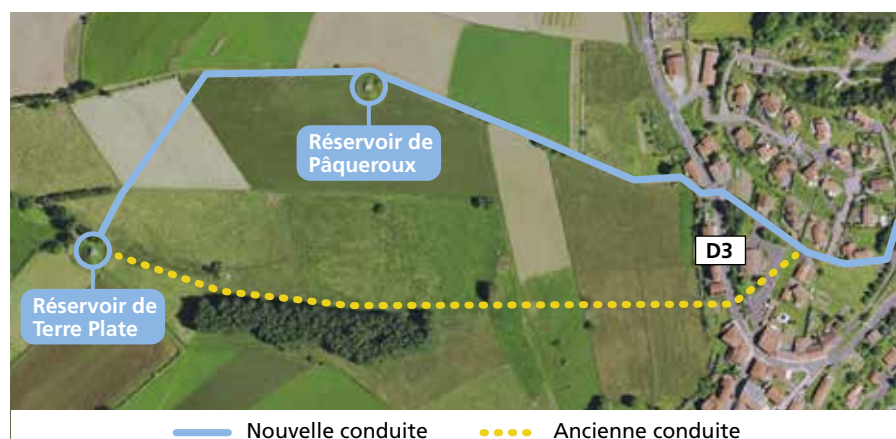
Renouvellement de la conduite d'eau potable entre le réservoir de Terre Plate et de Sept Pins

Au cours des dernières années, plusieurs fuites importantes sur la canalisation de refoulement à proximité des sources avaient dû être réparées. Cela témoignait de son usure. De plus, les travaux à la MJC et la création de la rue du Plâtre nécessitaient de déplacer cette conduite pour qu'elle ne passe pas dans l'emprise du bâtiment. Par conséquent,

il a été décidé de renouveler la conduite et de la positionner au maximum sur le domaine public.

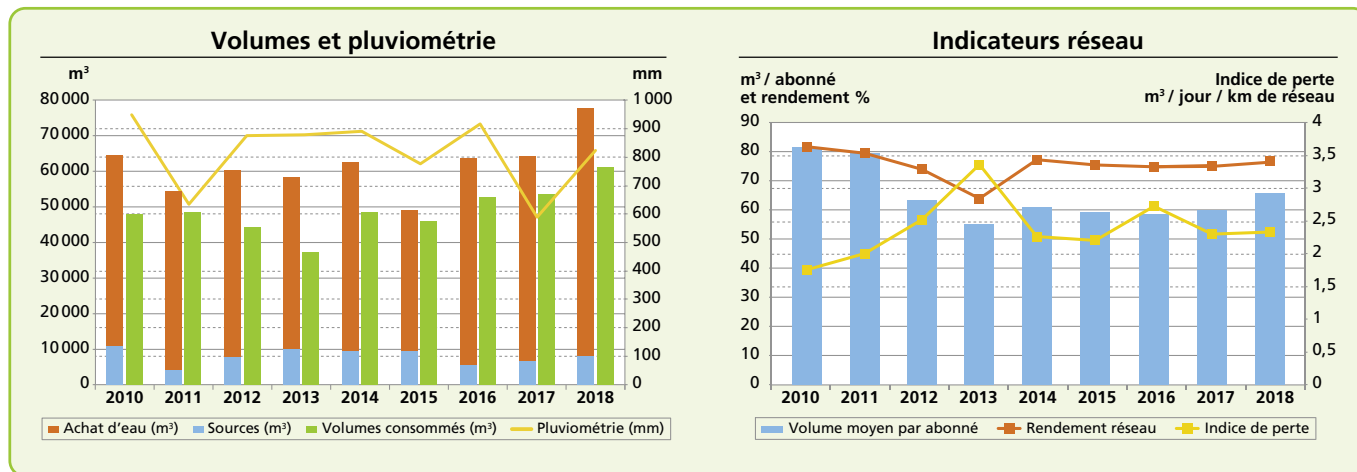
La première phase des travaux, réalisée cet automne, concerne le tronçon allant jusqu'au chemin du Sépulcre.

Coût prévisionnel des travaux à la charge de SEM : 135 000 € TTC



Bilan annuel du service de l'eau

La ressource en eau n'étant pas inépuisable, la municipalité, associée à SEM et au délégataire Aqualter, continue à suivre attentivement l'évolution des volumes consommés et distribués dont découlent les indicateurs de réseaux (rendement et indice de perte).



Voici les principales données extraites du rapport annuel 2018 du délégataire Aqualter :

- Les **volumes achetés**, venant de la commune de Saint-Héand, atteignent **70080 m³, soit une hausse de près de 9 %** par rapport à l'année 2017.
- Les **sources de Fontanès ont produit 8395 m³, soit une hausse de près de 25 %** par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par une pluviométrie de retour à la normale après une année 2017 très sèche (818,6 mm en 2018 contre 590,2 en 2017).
- Les **volumes distribués** sur la commune sont de **19399 m³ (+10%)** et les **volumes exportés** aux communes voisines de Grammond et La Gimond représentent 40279 m³ (soit une augmentation de 15 %, principalement pour Grammond). Ces volumes exportés représentent les 2/3 des volumes facturés, comme les années précédentes.
- Les principaux indicateurs du réseau de distribution sont :
 - le **rendement** qui s'établit à **77,6 %**, soit une amélioration de près de deux points. Cela s'explique par la hausse des volumes distribués.
 - l'**indice de perte** (correspond au volume d'eau perdu par jour sur 1 km de réseau), est de **2,34 m³/j/km**, soit une petite augmentation,

ce qui témoigne d'une légère dégradation du réseau.

- Il faut près de **86000 kWh** pour relever l'eau des différents réservoirs et **l'amener au robinet**, ce qui représente un ratio de **1,1 kWh/m³**

AQUALTER tiendra sa permanence semestrielle le 11 février 2020 de 13h30 à 15h30 en mairie..

Intempéries de cet été

Cet été, les orages ont été assez violents et ont engendré des dégâts notables sur de nombreux chemins, notamment au lotissement des Egaux ainsi qu'au Gréloup où un talus s'est affaissé sur la chaussée. La station d'épuration a également été impactée une nouvelle fois, ce qui a engendré un déversement d'eau dans toute la station.

Ces événements répétitifs incitent la municipalité à poursuivre les travaux pour stocker l'eau de ruissellement le plus en amont possible des bassins versants. C'est ainsi qu'un bassin, similaire à celui construit cette année vers le chemin de la Colombine, est actuellement à l'étude par les services des infrastructures de SEM pour le bassin versant du Rio. Cet ouvrage devrait être construit avant l'été 2021 dans le terrain communal de la zone du Rio.

Bassin de la Colombine

Depuis la construction du lotissement Le Bellevue, la commune s'était engagée, dès 2006, à gérer les eaux pluviales afin d'éviter leur écoulement direct dans le milieu naturel. De plus, depuis les travaux de la mise en séparatif des eaux pluviales et eaux usées, rue Fontanésium, le phénomène s'était accru. Ces éléments ont conduit à la réalisation du bassin de La Colombine cet été.

Coût prévisionnel des travaux à la charge de SEM : 90 000 € TTC



Borne de recharge pour véhicules électriques

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée rue du Plâtre.



La fourniture et l'installation sont entièrement financées par le SIEL (Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire) avec le concours de l'ADEME et de SEM.

Pour l'utiliser, il faut demander un badge sur le site mobiloire.fr, délivré sous une semaine. Ce badge MOBILLOIRE peut être utilisé pour tout type de véhicule. Afin de prendre en compte la diversité des caractéristiques techniques des véhicules concernés, les bornes sont conçues de façon à pouvoir faire face aussi bien à des charges dites normales qu'accéléérées (3 à 22 kW). Le tarif est de 0,03 € / min.

La puissance d'une borne électrique est de 22 kW et le plein est fait en deux heures à deux heures et demie pour une autonomie de 300 km environ.

Permis de construire

- **Pascal PHILIBERT**, pour la construction d'un garage et la modification de façades, rue Fontanésium
- **Benoit DÉCHAUMET**, pour l'aménagement d'une habitation existante, rue du Cadran solaire
- **Anthony PIOLAT**, pour la modification d'ouvertures, l'installation de panneaux photovoltaïques et la création d'une piscine, la Guichardière
- **Eric BRUYAS**, pour la réhabilitation d'un bâtiment agricole en habitation, Laurisse

La fibre, plus précisément...

Le déploiement de la fibre à Fontanès a déjà été évoqué mais il paraît important de revenir sur les détails techniques afin d'apporter quelques explications.



La fibre optique est un fil en verre, aussi fin qu'un cheveu, dans lequel circule le flux internet à la vitesse de la lumière, permettant ainsi un débit beaucoup plus rapide que dans un réseau en cuivre. Ce réseau THD (Très Haut Débit) est destiné aux foyers résidentiels, locaux professionnels, sites publics et entreprises.

En 2017, la société Orange (à différencier de l'opérateur) a signé une convention avec SEM pour s'engager sur le déploiement du réseau fibre,

éditer un planning et programmer des réunions de lancement avec les mairies des communes concernées. À Fontanès, il est prévu que la totalité du réseau de rue soit déployé avant fin 2020 et que tous les foyers qui le souhaitent soient raccordés, avant fin 2020 pour le bourg, et fin 2022 pour les hameaux.

Le déploiement se fait en quatre étapes : arrivée sur la commune, dans le quartier, près du logement, dans le logement. À ce jour, la première étape est effective puisqu'**une armoire a été installée chemin de Sept Pins**. De cette armoire (appelée aussi point de mutualisation) partent des câbles jusqu'aux PBO (Points de Branchements Optiques), desservant chacun 6 logements. À partir de cette étape, c'est au fournisseur choisi par le particulier qu'incombe l'installation du PTO (Point de Terminaison Optique) dans le logement.

La fibre sera déployée dans chaque habitation comme la ligne téléphonique déjà existante : en aérien (depuis un poteau ou le long d'une façade) ou en souterrain. Cependant, la fibre est totalement dissociée de la ligne téléphonique qui pourra être conservée en parallèle.

Les locataires devront s'assurer d'avoir l'accord du propriétaire du logement.



L'armoire positionnée au bas du chemin de Sept Pins

L'aménagement de « parcours découverte » dans la forêt

Les municipalités de Fontanès et Saint-Héand portent ensemble le projet d'aménagement de « parcours découverte » dans leurs forêts respectives et limitrophes, avec l'objectif de préserver la biodiversité, tout en permettant la valorisation de la forêt dans toutes ses dimensions auprès de différents publics.



Le 10 juillet, salariés et élus des communes de Saint-Héand et Fontanès se sont réunis sur place et ont partagé le verre de l'amitié autour de cette belle collaboration.

En 2019, les différentes stations des deux sentiers ont été finalisées. Le contenu a été élaboré par l'ONF puis mis en forme grâce au travail d'un graphiste et d'un dessinateur. L'aire d'accueil a été réalisée, avec l'installation de tables de pique-nique et de deux toilettes sèches, fabriquées par les « amis bricoleurs » de Saint-Héand, et l'aménagement de deux aires de stationnement pour voitures et autocars. Ces travaux ont été portés par les équipes techniques des deux communes.

Contrairement aux prévisions, les travaux n'ont pas pu être terminés cette année en raison du manque de réponses aux appels d'offres lancés pour la réalisation des panneaux. Ce n'est néanmoins que partie remise et les deux sentiers devraient être opérationnels en 2020. Ils seront complétés par la plantation d'un échantillon de douze essences différentes d'arbres dans le cadre du reboisement suite aux dégâts causés par la neige d'octobre 2018.



Les toilettes sèches



Michel GRATALOUP et Bernard REBELO installent les tables de pique-nique avec les employés municipaux de Saint-Héand.



Le plan d'adressage

Le plan d'adressage du bourg a été réalisé en 2012. Celui des hameaux de la commune, validé lors du conseil municipal du 4 octobre 2019, va être finalisé début 2020.

Des panneaux de signalisation compléteront ceux existants. Le numéro attribué et la plaque correspondante seront fournis à chaque riverain, accompagnés d'un courrier expliquant les formalités administratives.

Une permanence sera assurée en mairie afin de répondre à toute interrogation (date à venir).

- ROUTES DÉPARTEMENTALES
- D6 Route de Chevrières
- D6 Route de St-Christo-en-Jarez
- D3 Route de Grammond
- D3 Route de Sorbiers
- D54 Route de Saint-Héand

- 1 Chemin du Fulchiron
- 2 Chemin de la Bâtie
- 3 Chemin de Malmonta
- 4 Chemin de la Cloche
- 5 Chemin de la Brosse
- 6 Chemin de la Verna
- 7 Chemin de la Gimond
- 8 Chemin de la Guichardière
- 9 Chemin de la Pérolière
- 10 Chemin de la Blétaille
- 11 Chemin de Roissieux
- 12 Chemin de la Roche
- 13 Chemin du Gréloup
- 14 Chemin du Rivollier
- 15 Chemin de Prarond
- 16 Chemin du Gonachon
- 17 Chemin des Œillons
- 18 Chemin des Combes
- 19 Chemin du Crêt des Alouettes
- 20 Chemin de Prajalas
- 21 Chemin de la Ronze
- 22 Chemin de Laurisse
- 23 Chemin de la Grand'Grange
- 24 Chemin de Roche Pacard





1 Rue Fontanésium

2 Rue de la Sibérie

3 Place de la Mairie

4 Rue de l'École

5 Rue des Acacias

6 Impasse des Tilleuls

7 Rue des Pavés

8 Chemin de Saint-Galmier

9 Place de l'Église

10 Place du Levant

11 Impasse du Couvent

12 Impasse de l'Arsenal

13 Rue des Alpes

14 Chemin des Sallons

15 Impasse du Rio

16 Rue Chantemerle

17 Impasse du Pilat

18 Rue du Sépulcre

19 Rue du Plâtre

20 Rue du Cadran solaire

21 Impasse de la Passementerie

22 Chemin de Sept Pins

23 Impasse du Frêne

24 Impasse du Mottet

25 Rue du Notaire

26 Impasse des Égaux

27 Impasse Roche Neyron





LE DOSSIER

L'école à Fontanès

C'est un lieu central du village, géographiquement bien sûr, mais aussi et surtout humainement.

Les enfants s'y font des amis pour la vie, les parents y tissent des liens durables et c'est bien souvent là que les nouveaux arrivants commencent à s'intégrer à la vie du village.

Vous l'avez compris, c'est de l'école de la commune dont il est question. On parle aujourd'hui de «l'école» parce qu'il n'y en a plus qu'une seule sur la commune, mais cela n'a pas toujours été le cas, loin s'en faut.

En effet, les archives de différentes sources nous apprennent que, au cours du temps, plusieurs écoles se sont succédé ou ont cohabité : l'école des religieuses, l'école communale de filles, celle de garçons, l'école publique et l'école privée ou encore celle du Rivollier.

Ce dossier met en avant cette institution, qui a constamment évolué pour s'adapter et rester un maillon important de la cohésion sociale. C'est aujourd'hui l'une des dernières compétences portées par la municipalité. À Fontanès, le fonctionnement de l'école a des incidences sur de nombreux sujets relevant de la commune : la gestion du personnel (ATSEM, cuisinière, équipe d'animation de l'accueil périscolaire), le suivi et l'entretien des bâtiments, l'organisation des transports (scolaire et pour la piscine), la gestion des services de restauration et d'accueil périscolaire et le plan d'urbanisme.

Il s'agit par conséquent d'une compétence qui requiert une implication et une attention particulières et permanentes de la part des élus, afin de tout mettre en œuvre pour contribuer à la vitalité de l'école.

Les enseignantes ont contribué activement à la rédaction de ce dossier, mettant en valeur l'intérêt d'une école avec des classes à niveaux multiples et la diversité des activités et projets qui y sont conduits. Les élèves ont aussi pris la parole pour parler de leur école.

Bonne lecture.



Classe encadrée par Madame et Monsieur Scholer en 1954

1812

Ce sont essentiellement les comptes-rendus des conseils municipaux de Fontanès qui nous renseignent sur les faits et la chronologie des grandes étapes qui ont marqué l'école, depuis sa création, dans la première moitié du 19^e siècle.

La compréhension de la chronologie des faits est parfois complexe ; les interprétations ont été évitées autant que possible.

À cette époque, il n'y a qu'une école tenue par les sœurs de Saint-Joseph, dont on sait qu'elles se sont installées à Fontanès en 1812.

En 1840, cette école accueille 32 enfants des deux sexes, dont des pensionnaires venant de communes limitrophes, dans l'ancien couvent situé en dessous de l'église (actuelle maison LAVAL-GERIN, impasse du Couvent).



Le nouveau presbytère (actuel immeuble Le Belvédère, place du Levant), est construit en 1839 (pour 5 059 francs).

La commune n'a cependant pas les fonds nécessaires pour aménager l'ancien presbytère en école :

« Quant à la conversion de l'ancien presbytère en une maison d'école, attendu que la commune n'a plus rien en caisse, qu'elle n'a pas de ressources et qu'elle vient de faire un grand sacrifice, elle s'attend à ce que le gouvernement vienne à son secours et fournisse les fonds nécessaires pour la réparation de l'ancien presbytère en une maison d'école ».

Ces travaux seront finalement possibles grâce aux fonds propres de la commune (834 francs) et l'aide du gouvernement (278 francs).

1839



La place de l'église tient lieu de cour d'école.

En 1868, le conseil municipal se prononce en faveur de la gratuité des deux écoles contre une augmentation de 4 centimes des contributions directes de l'ensemble de la population.

1868

1836

Malgré le souhait des conseillers municipaux, **il n'existe pas d'école communale** *« parce qu'il n'y a pas de logement à proposer à l'instituteur ».*

Par ailleurs, le presbytère de l'époque (actuelle maison VIAL-FAYOLLE, rue des Alpes) étant *« trop loin de l'église pour un curé âgé et le chemin très en pente »*, **en 1836, le conseil municipal délibère pour « la construction d'une nouvelle maison curiale et la conversion de l'ancienne en une maison d'instruction primaire ».**



1841

C'est en août 1841 que l'école communale est créée et ouverte, rue des Alpes.

Curie Fontanès

Les élèves sont divisés en trois classes : *« ceux qui apprennent seulement à lire, ceux qui apprennent la lecture, l'écriture et le calcul et enfin, ceux qui apprennent la lecture, l'écriture, le calcul, les éléments de langue française et les poids et mesures ».* Le premier instituteur, Jean TURIN, est nommé en 1842. Il est *« détenteur des certificats d'aptitude et de bonne moralité ».*

Depuis, chaque année, une délibération du conseil municipal est prise sur *« les rétributions mensuelles demandées aux familles et sur le nombre d'enfants indigents à admettre gratuitement, ainsi que le supplément accordé à l'instituteur en plus de sa rémunération du gouvernement ».*



D'importantes réparations sur le bâtiment de l'école primaire communale seront nécessaires dès 1872 ainsi que son agrandissement. Elles seront possibles grâce « *au remboursement par l'État des taxes spéciales payées par les communes pour la garde nationale et aux revenus des droits de place de foire* ».

Les archives de l'époque évoquent l'existence de trois écoles à Fontanès en 1874 : l'école spéciale de garçons, l'école mixte garçons et filles et l'école spéciale de filles. Comment savoir de quelles écoles il s'agit ?

En 1877, il y a 40 élèves à l'école communale. 25 adultes bénéficient aussi d'un enseignement, le soir ; pour cela, l'instituteur perçoit une indemnité spéciale.

Dès 1881, le préfet demande la laïcisation de l'école de filles, rendue obligatoire par les lois Jules Ferry, et exige que la commune trouve un nouveau local, autre que le couvent. Le conseil municipal décide cependant de maintenir l'école de filles à cet endroit pour bénéficier de son orientation au sud. Le compte-rendu du conseil précise qu'il est « *situé dans un quartier chaud* » !

1872

1874

1877

1881

1900

L'école au Rivollier

Avant 1901, les hameaux de Prajalas, La Grand'orne, Le Crêt des Alouettes, Le Pilon, Le Gonachon, Prarond, Le Rivollier, Le Gréloup, Les Aliziers et Roassieux faisaient partie de la commune de Saint-Héand. Dès 1881, les habitants de ces hameaux, trop éloignés de leur bourg, donc de leur école, demandent à être rattachés à la commune de Fontanès. Pendant des années, des discussions et négociations sont conduites entre les habitants et les deux conseils municipaux, sans résultat concret.

En 1883, par exemple, une délibération du conseil municipal explique que les habitants des hameaux concernés sont excédés car « *leurs efforts réitérés*

jusqu'à présent n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant ; aujourd'hui ils s'attendent à ce que leur pétition du 1^{er} décembre 1881 sera prise en sérieuse considération par les autorités compétentes, sinon il risquerait d'y avoir une rixe entre citoyens, car ils sont tout à fait en désunion avec ceux du chef-lieu ».

Pour tenter de garder ces hameaux sur son territoire, la commune de Saint-Héand décide la création d'une école au Rivollier, **le 24 juillet 1882**. Finalement, **en 1901**, les hameaux seront rattachés à Fontanès et l'école du Rivollier, « *n'ayant jamais fonctionné et n'étant d'aucune utilité pour le service scolaire* », sera **fermée en 1922**, à la suite d'une décision préfectorale.

1901

L'instruction des filles, officiellement laïcisée, se poursuit malgré tout chez les sœurs de Saint-Joseph. On trouve, par exemple, dans le recensement de 1901, une religieuse, Louise OLLIER, comme institutrice publique !

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- 1^o De demander à M. le Préfet que l'école laïcisée soit installée provisoirement dans le local occupé par l'école avant la laïcisation ; ce local appartenant à la Congrégation des Sœurs de St-Joseph, congrégation approuvée et reconnue comme hospitalière et dont l'établissement de Fontanès a été autorisé par décret du 10 avril 1812.
- 2^o Au cas où cette solution ne pourrait être obtenue, M. le Préfet d'accorder un délai à la commune...

Le bâtiment « groupe scolaire »

C'est **en 1904** qu'est décidée la construction d'un groupe scolaire pour les garçons et les filles : « *le local de l'école de garçons* est insuffisant et défectueux, 38 m² pour 60 garçons, ni cour ni préau* ».

En 1905, un budget de 55 000 francs est voté par le conseil municipal. Il est décidé de créer une classe enfantine car il y a « *50 élèves de chaque sexe en âge scolaire et 20 des deux sexes âgés de 4 à 5 ans* ».

Après avoir étudié plusieurs possibilités, le choix se porte sur l'actuelle place de la mairie occupée à l'époque par un bâtiment loué à un charron.

Le locataire et le propriétaire refusant de céder les lieux, un jugement d'expropriation pour cause d'utilité publique des terrains et immeubles est rendu par le tribunal civil de Saint-Étienne en 1912, avec indemnisation aux occupants.

En 1912, la commune souscrit un emprunt auprès de la Caisse Nationale de la Vieillesse. Dès lors, les travaux peuvent commencer, pour se terminer en **1918**.

La mairie, située jusqu'à lors dans le même bâtiment que l'école communale, intègre le nouveau groupe scolaire.

**actuelle maison VIAL-FAYOLLE*



Construction
d'un groupe scolaire
—
Jugement
d'expropriation
pour cause d'utilité
publique.



1904

Cependant en 1904, **le Préfet met la commune en demeure de séparer l'école laïcisée de filles du couvent** et de trouver un logement pour l'institutrice publique.

De plus, étant donné la vétusté et l'exiguïté de l'école publique de garçons, **la commune décide la construction d'un nouveau groupe scolaire** pour garçons et filles. En attendant, M. CHOREL (maire et propriétaire du château) propose de louer à la commune un local qu'il possède à proximité du bourg (maison de la Croix des Pères, rue Fontanésium).



L'école publique de filles y restera jusqu'à **la mise en service du groupe scolaire en 1918**, tandis que les garçons patienteront dans l'ancien presbytère de l'époque, rue des Alpes.

1910

Parallèlement, les archives de l'école privée et celles de la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique nous indiquent qu'une école privée de filles fonctionne depuis 1910.

1920

Au début des années 20, un bâtiment est mis à la disposition de l'école privée par la famille TARDY, propriétaire du château à partir de 1919 : c'est l'actuel immeuble Les Tilleuls, impasse des Tilleuls. Mademoiselle DUMOULIN, préceptrice des enfants TARDY, sera l'une des premières enseignantes de cette école jusqu'à l'arrivée de la congrégation des sœurs de la Sainte-Enfance au milieu des années 40. Des années 20 aux années 60, aucune fille ne fréquente l'école publique.





1931 Classe de Mademoiselle Dumoulin

Et côté cantine...

À Fontanès, c'est l'association Familles Rurales qui a mis en place ce service en **1951** et en a assuré la gestion jusqu'en 2011.

À l'ouverture, c'est Marie DUMAS, bonne du curé, qui faisait la cuisine. Très vite, lui succéda Maria JOLIVET, quelquefois remplacée par sa fille, Jeanne GRATALOUP. Il y avait alors jusqu'à 40 enfants par jour.

De 1964 à 1972, la confection des repas était assurée par Claudia BOULHOL, puis Marie FAYOLLE jusqu'en 1986 et Bernadette BOUCHUT jusqu'à ce que Blandine THIZY prenne la relève en 2004.

Du lancement du service cantine jusqu'en 1982, les repas étaient servis dans deux

1944

En 1944 est créée l'association « Comité des Écoles de la Paroisse de Fontanès ». Son bureau est constitué de 11 membres dont le maire du village, Jean-Claude FAYOLLE, élu président, le curé de la paroisse, l'Abbé JOURJON, le châtelain, Emile TARDY, et le notaire, Louis MONTCOUDIOL. Dans les années 60, la société immobilière de la Paroisse devient propriétaire du bâtiment donné par la famille TARDY.

1958



Les deux classes de l'école privée de filles, encadrées par sœur Marie-Andrée et sœur Sainte Ildefonse

QUELQUES EXTRAITS DE DÉLIBÉRATIONS DE CONSEILS MUNICIPAUX

12 septembre 1926

Décision d'accorder la gratuité pour les fournitures scolaires et les livres aux élèves indigents.

3 février 1935

Il est regrettable que lorsque la classe des garçons fut électrifiée, celle des filles ne l'ait pas été. Son électrification ne sera en tout cas pas coûteuse. Il y aura intérêt à la faire électrifier avant le retour des petits jours. En effet, la maîtresse est obligée d'interrompre sa classe vers 3h1/2 en hiver, faute de lumière.

Monsieur le Maire invoquant des mesures d'hygiène publique demande au conseil d'effectuer deux nettoyages annuels, tant pour les deux classes que pour la mairie, l'un se plaçant à Pâques, l'autre aux grandes vacances. De plus, les nettoyages bi-hebdomadaires effectués par les maîtres et leurs élèves devraient comporter un arrosage avec une solution de crésyl.

salles de la mairie : l'une pour les filles, l'autre pour les garçons.

À la construction de la MJC en 1982, le restaurant scolaire a pris ses quartiers dans les locaux actuels. En 2006, la cuisine a toutefois été revue en profondeur pour l'adapter à la restauration scolaire puis, en 2012, elle a, à nouveau, été agrandie et réaménagée pour répondre aux exigences réglementaires.

À la suite du désengagement de l'association Familles Rurales en 2011, le service a été repris par la municipalité et confié à un prestataire. Depuis 2015, la municipalité gère le service en régie directe.

Bien que les 35 élèves de l'école privée soient répartis en deux classes, officiellement, il n'en existe qu'une au contrat. En 1963, l'effectif passant à 41 élèves, le Préfet autorise la constitution officielle de la deuxième classe.

En 1972, la dernière religieuse enseignante de « la grande classe », sœur Marie-Andrée laisse sa place à Anne-Marie GROUSSON puis Nicole AROD et enfin Odile GRANGE (à partir de 1979).

Parallèlement, en 1975, Madeleine HELBLING institutrice de « la petite classe » depuis 1962, est remplacée par Geneviève VILLARD-RENARD puis Marie-Jo LAURENT.

1963

1972

1975

La piscine

Bien que l'obligation d'apprentissage de la natation n'ait été effective qu'en 2004 au niveau national, les élèves de Fontanès ont profité chaque année sans interruption de séances à la piscine du Val d'Onzon depuis sa mise en service en 1976.

Accueil périscolaire

On retrouve les premières traces d'une garderie sur le temps de midi dès 1975. En effet, à cette époque, c'est Marie FAYOLLE qui, en plus de la confection des repas, assurait ce service, puis très vite elle fut aidée de Jeanne THIZY, Marie REBELO et Clémence PEREIRA.

Par la suite, Monique VIRICEL a assuré l'encadrement des enfants lors de la pause méridienne jusqu'en 2007.

L'accueil périscolaire tel qu'on le connaît actuellement (matin et soir en plus du temps méridien) **a ouvert ses portes pour la première fois à la rentrée de septembre 1999.** Il était assuré par Béatrice PEREIRA, jusqu'en 2004 (avec un remplacement pour congé maternité en 2002 assuré par Séraphine BOUCHUT). Catherine BARD lui succédera en 2005.

Des déménagements successifs provisoires ont eu lieu en 2002 lors de la rénovation des locaux municipaux.

En 2003, la garderie emménage dans les locaux actuels.

En 2004, c'est la signature du premier contrat temps libre avec la CAF, et à partir de 2005, l'obligation d'avoir une personne titulaire du BAFD d'où la création, cette année-là, du CLIP (Centre de Loisirs Inter-villages Périscolaire) avec une directrice, Alexandra THIZY, pour les trois villages : Marcenod, Grammond et Fontanès.

Danielle POULAT, Blandine THIZY, Thérèse VIAL et Monique VIRICEL assurent l'animation. Hervé BOUCHUT les rejoint en 2007 avant de prendre la direction du service en septembre 2011. À cette époque, Familles Rurales ne souhaitant plus s'occuper de l'accueil périscolaire, il est repris par la municipalité.

21 février 1937

Le conseil décide de faire vidanger les cabinets de l'école publique, non nettoyés depuis 1914.

13 juillet 1941

Le conseil municipal décide de créer une caisse pour les écoles publiques et privées afin de « faciliter la fréquentation des classes par des récompenses sous forme de livres utiles et de livrets de Caisse d'Épargne aux élèves les plus appliqués et par des secours aux élèves indigents ou peu aisés ».

12 juin 1955

Décision d'installer le chauffage central dans le groupe scolaire.



Le petit car

En 1963 a été créée l'association intercommunale de transport qui gérait les déplacements des écoliers des villages autour de Chazelles. En 1975, l'association Familles Rurales de Fontanès souhaite créer une « tournée » dédiée à Fontanès pour assurer le ramassage des écoliers vivant en périphérie de la commune. Elle est donc la première association à demander un service pour un seul village. Cette demande sera acceptée grâce à la bienveillance d'Etienne PONCET, alors président de l'association intercommunale qui a œuvré pour que ce service se mette en place.

Plusieurs personnes de Fontanès ont alors défini le trajet sur la commune, à savoir le passage sur la départementale puis Le Pilon, La Guichardière, Les Imberts et Le Fulchiron. Le soir, le trajet était inversé. Par la suite, il a évolué au gré des besoins.



En janvier 1976, Guy VILLARD a débuté le ramassage avec un « J7 » acheté pour l'occasion. Les bénévoles de Familles Rurales étaient garants de l'état du car et du fait que les chauffeurs soient en règle.

Les familles payaient ce service au mois à l'association intercommunale de transports.

Depuis 2003, le service de ramassage scolaire pour l'école de Fontanès est géré par Saint-Étienne Métropole.

Témoignages

Robert DUBIEN (enseignant à Fontanès de septembre 1975 à juin 1988) et Odile GRANGE ont bien voulu partager leurs souvenirs sur cette période importante de l'école à Fontanès. Qu'ils en soient remerciés.

Odile se souvient que « cette décision de fermeture est plutôt bien passée au niveau des habitants du village et a sûrement été la bonne, à ce moment-là, d'une part pour ne pas avoir à maintenir deux écoles sur le village, ce qui aurait exigé de sérieux travaux à l'école privée, mais également pour ne pas faire de clivage dans le village entre les "pro-public" et les "pro-privé" » .

Odile et Robert se rappellent de l'arrivée du bibliobus et d'un travail commun entre les deux écoles mené par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) en 1980. Ce projet, conduit par



Année scolaire 1976-77

Dès l'automne 1983, Odile GRANGE a alerté les parents d'élèves pour les informer qu'il ne restait plus que 26 élèves (15 en CE et CM et 11 en CP-maternelle) et que le seuil critique pour fermer une classe et donc passer à la classe unique était atteint. Suite à une rencontre avec le directeur diocésain, la décision de fermer l'école privée est prise en accord avec l'association des parents d'élèves et la municipalité. Le conseil municipal demande alors à l'inspecteur d'académie la création d'un troisième poste d'enseignant à l'école publique.

Après la fermeture de l'école privée, en juin 1984, le bâtiment, devenu propriété du diocèse, a encore été utilisé par l'école publique pendant deux ans pour accueillir les CP et CE1.

1984

Par ailleurs, au début des années 80, la création du lotissement de Chantemerle (le premier sur la commune), avait généré un afflux de population et donc d'enfants à l'école. 88 élèves étaient inscrits à la rentrée scolaire 1987, sans compter *« l'apport supplémentaire de population qu'amènera la construction des 8 lots encore disponibles à ce lotissement »*.

Il est donc nécessaire de prévoir l'ouverture d'une quatrième classe.

Le conseil municipal décide l'achat du bâtiment et de la parcelle de terrain contigüe au groupe scolaire (au prix de 280 000 francs) ainsi que l'aménagement de deux classes.

En 1990, le bâtiment de l'école privée sera transformé en logements sociaux par Loire Habitat.

1985

Enseignants

Quelques figures marquantes des dernières décennies, à l'école publique :

- Marie-Claude et Jacques ALBURNI, de 1962 à 1970
- Janine et Jean-Louis DAMON, de 1970 à 1975
- Brigitte BESSON, de 1987 à 1997
- Hervé JANUEL, de 1988 à 1995
- Laurence PUIPIER, de 1995 à 2016

un architecte, américain d'origine, avait pour objectif de sensibiliser les élèves à la différence entre les milieux rural et urbain et avait été concrétisé par la réalisation d'une maquette du village. À la fin du projet, un voyage à Grenoble avait permis aux petits Fontaniods de découvrir un quartier urbain de cette ville.

Odile rapporte que « la dernière année, les caisses de l'école privée ont permis aux filles de faire un voyage, choisi par elles-mêmes, à Marseille pour aller voir la mer. Le trajet s'est fait en train de Saint-Étienne à Marseille et une excursion en bateau jusqu'au château d'If ».

Robert a bien accueilli la nouvelle de la fermeture de l'école privée puisque « ça voulait dire plus d'élèves, donc une ouverture de classe, et, moins de niveaux par classe ».



Année scolaire 1983-84



L'école de Fontanès aujourd'hui : la parole aux enseignantes

Les privilèges d'une école de campagne

Soyez en sûrs : enseigner à Fontanès comporte de nombreux avantages dont les enfants bénéficient tout au long de leur scolarité ! Certes, nous ne sommes pas situés en ville et la plupart des sorties nécessitent un transport en car. Mais nous pouvons organiser, dans notre école et ses alentours, de nombreuses activités.

Randonnées

Des baskets, une casquette, un sac à dos avec une gourde d'eau, de la crème solaire et voici les enfants fin prêts pour une randonnée ! Dès le mois d'avril et l'arrivée des beaux jours, les classes de maternelle et de CP-CE1-CE2 planifient un cycle « randonnées ». Quelques mètres suffisent pour se retrouver sur les chemins de campagne. Les objectifs sont divers : développer de nouvelles capacités sportives, apprendre à se repérer sur un plan, savoir utiliser ses sens (ouïe, odorat, vue, toucher) au contact de la nature...



Luge

Les grosses chutes de neige riment avec activité luge pour les CP-CE1-CE2 ! Équipée de combinaisons, de gants, de bonnets, de bottes et bien sûr de luges, toute la classe profite de moments sportifs et ludiques dans le parc du château, recouvert de son épais manteau.



Ateliers avec les parents

À chaque période, les classes de maternelle et de CP-CE1-CE2 organisent une demi-journée d'ateliers. Les parents qui le souhaitent peuvent venir nous aider à animer un atelier auprès des enfants, répartis en petits groupes et non par classes.

Depuis maintenant trois ans, ils ont expérimenté de nombreuses activités : théâtre, parcours sportifs, cuisine, papier recyclé, prénoms sur bois, pâte à sel, origamis, fabrication de bracelets brésiliens, de masques, de sapins et décorations de Noël, de tirelires, de boules à neige...

Kermesse de fin d'année

Nous organisons une kermesse avec l'APE, le dernier jour de l'année scolaire. Les enfants profitent pleinement de différentes activités complètement gratuites : pêche aux canards, chamboule-tout, tire sur cibles, casse-noisettes, maquillage, tatouage, jeux en bois (comme le billard hollandais, le weykick, le passe-trappe), tours de poney... Et pour une ambiance encore plus festive, un goûter préparé par les parents leur est aussi proposé.

Le 5 juillet dernier, nous avons bénéficié d'un cadre exceptionnel puisque la kermesse s'est déroulée dans le parc du château, sous un soleil éclatant.

Le multiniveau : une spécificité du rural

Témoignage de Flora SANTANGELO, enseignante à Fontanès depuis 2016 :

Il faut bien l'avouer, lors de ma nomination à Fontanès, dans une classe à trois niveaux (CP-CE1-CE2), j'étais plutôt angoissée quant à l'organisation qu'il faudrait adopter. Comment gérer les trois programmes ? Quel emploi du temps mettre en place ? Comment passer du temps avec les CP pour la lecture sans négliger les CE1-CE2 ? Quatre ans plus tard, oubliées les inquiétudes des débuts ! Ma vision du multiniveau a complètement évolué et aujourd'hui, j'envisage difficilement d'exercer dans une classe à niveau simple.

Pour moi, enseigner en CP-CE1-CE2 est une chance qui nécessite forcément d'interroger et d'adapter sa pratique de classe. Afin d'illustrer mon propos, voici une liste (non exhaustive), des avantages du multiniveau :

- Le jour de la rentrée n'existe pas. Chaque année, nous retrouvons les deux tiers des élèves, seuls les CP sont nouveaux. L'organisation de la classe est connue des CE1-CE2 qui se chargent naturellement de l'expliquer aux CP. Nous pouvons nous mettre au travail dès la rentrée, comme si nous n'étions jamais partis en vacances !
- On acquiert une meilleure connaissance des élèves. Le fait de suivre les enfants trois ans de suite permet de bien comprendre comment chacun travaille, quels sont leurs points forts et leurs difficultés. Nous pouvons donc facilement les positionner du point de vue de leurs apprentissages et de leur progression.
- On favorise l'autonomie des enfants. Lorsque nous travaillons avec un groupe d'élèves, le reste de la classe est placé en autonomie. Ces temps

doivent être pensés et préparés en amont. Ainsi, cette organisation pédagogique nous oblige à donner une grande place à l'élève dans son processus d'apprentissage. Il est nécessairement acteur et développe des capacités d'autonomie plus importantes.

- On encourage le développement de compétences psychosociales chez les élèves en mettant en place un travail d'entraide et de tutorat.
- Nous maîtrisons trois programmes différents, ce qui favorise une cohérence dans le choix des activités. Nous savons quelles notions sont essentielles mais aussi celles qui pourront être à nouveau étudiées l'année suivante.
- Nous pouvons être ambitieux dans nos projets en sachant que les plus grands pourront aider les plus jeunes. Les enfants sont ainsi « tirés vers le haut », en réalisant des tâches qu'ils n'auraient pas pu faire seuls.
- Nous avons le privilège de pouvoir prendre notre temps en pensant les apprentissages non pas sur un, mais sur trois ans.

TÉMOIGNAGE D'UN PARENT

Avant la réunion de rentrée, j'avais quelques appréhensions sur la classe à multiniveau. Mais après cette réunion très complète, j'ai compris l'organisation de la classe. Je vois maintenant les côtés positifs pour ma fille et mon fils. Je sens déjà, après quelques semaines d'école, que ma fille est plus dégourdie. Elle est aussi plus patiente avec son petit frère et se projette déjà, en me disant tout ce qu'elle va pouvoir lui expliquer.

Et côté maternelle ?

La richesse du multiniveau se voit dans l'accueil des plus petits qui prennent place dans la classe guidés par les plus grands. Les moments de transition, très lourds dans une classe « traditionnelle », sont ainsi allégés car les plus jeunes suivent les autres pour ranger, choisir un atelier, s'asseoir sur les coussins ou à leur activité. Pour les plus grands, c'est un excellent exercice que de savoir expliquer clairement une tâche à accomplir à un plus jeune.

Nous travaillons aussi beaucoup le vivre ensemble car ils doivent comprendre que nous n'avons pas tout à fait les mêmes exigences avec tous, suivant les âges, et les plus grands doivent se montrer responsables, ils sont des modèles pour les plus petits.

De même, les moments de langage en grand groupe sont très enrichissants : les grands aidant les plus jeunes à s'exprimer ou à reformuler en montrant beaucoup de bienveillance, de respect et d'écoute.



Coin
regroupement
en maternelle



Quelques temps forts de l'école

Les sorties et projets s'intègrent toujours dans une démarche pédagogique. Ils font l'objet d'une préparation en classe et sont exploités par la suite avec les enfants, sans pour autant que cela soit visible pour les parents.

Festival *Les Toiles des Mômes*

Chaque année, les trois classes de l'école se rendent au festival *Les Toiles des Mômes* (anciennement *Ciné Filou*). Il s'agit d'un festival de films jeune public, dans les salles du réseau GRAC (Groupement Régional d'Actions Cinématographiques) qui propose un choix de qualité de courts et longs métrages. Cette année, les enseignantes ont sélectionné :

- *Loups tendres et loufoques* pour les maternelles ;
- *Le chant de la mer* pour les classes élémentaires.



Remise des prix aux élèves de CM1-CM2 pour leur travail sur la guerre

Poursuite du travail autour de la Première Guerre mondiale

L'an dernier, dans le cadre du programme sur la Première Guerre mondiale, les CM1-CM2 de Mireille ont préparé la cérémonie du 18 novembre. La classe a travaillé en partenariat avec la mairie pour la commémoration de l'armistice et a ensuite participé au concours scolaire *Les Petits Artistes de la Mémoire* proposé par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG). Il s'agissait pour eux de s'approprier l'histoire du conflit par l'élaboration d'une production artistique sur l'itinéraire d'un poilu sur le front. Ils ont ainsi travaillé sur la vie d'un poilu de Fontanès, Antoine THIZY, avec l'aide de sa nièce, Germaine THIZY. Les élèves de Fontanès ont été invités à la remise des prix le mardi 18 juin à la sous-préfecture de Montbrison, en présence du sous-préfet, du président de l'ONACVG et d'un représentant de l'inspecteur d'académie.

Spectacles et sorties au musée

Régulièrement, des sorties aux musées ou à des spectacles sont organisées. L'objectif est double : favoriser l'ouverture culturelle des enfants mais aussi faire le lien avec des éléments des programmes étudiés en classe. Ces sorties peuvent constituer l'aboutissement d'un projet ou bien être le déclencheur d'un travail par la suite en classe.

L'an dernier, les classes d'Élisabeth et Flora sont allées voir deux spectacles de la saison culturelle de Sorbiers :

- *Mange tes ronces* à l'Échappée à Sorbiers pour les CP-CE1-CE2 ;
- *Kélé Kélé* à la Trame à Saint-Jean-Bonnefonds pour les maternelles.

Les classes d'Élisabeth et de Mireille ont préparé des visites au musée d'art et d'industrie :

- Visite guidée sur le thème des vers à soie pour les maternelles ;
- Visite guidée « parcours du chevalier » pour les CM1-CM2.

La Biennale Internationale du Design

Le 26 mars, les trois classes sont allées à la Biennale Internationale du Design à la Cité du design de Saint-Étienne.

La classe maternelle y est restée une matinée pour une visite libre. Les classes élémentaires ont passé la journée sur place. Les CP-CE1-CE2 ont commencé par un atelier « couleurs system » puis ont continué par une visite libre. Les CM1-CM2 ont d'abord suivi une visite guidée « terrain de jeux » puis ont poursuivi par une visite libre.



Street art avec Ella & Pitr, récit de deux folles journées

Après avoir bien préparé cette intervention en travaillant sur le street art (art de rue) en général mais également sur les différentes œuvres d'Ella & Pitr, les enfants sont impatients de faire enfin leur connaissance ! Les CP-CE1-CE2 de Flora accueillent ces deux artistes dans leur classe les 7 et 8 février.

Ella & Pitr commencent par montrer aux enfants quelques photos de certaines de leurs œuvres exposées dans différentes villes du monde.

Le jeudi est consacré à la réalisation de deux grandes affiches qui seront collées sur des panneaux publicitaires. Une seule consigne : créer un personnage ou un animal, imaginaire ou non mais avec un corps, des bras, des jambes (ou des pattes). Les enfants s'entraînent d'abord au brouillon puis ils reproduisent leur dessin, en l'agrandissant, sur deux immenses affiches. Ella & Pitr les aident à occuper ce grand espace en apportant leur touche personnelle.

Une fois l'espace rempli avec les dessins des enfants et ceux d'Ella & Pitr, une nouvelle consigne est donnée pour la mise en couleur : une affiche sera colorée en rouge et l'autre en bleu. Les enfants utilisent d'abord des feutres pour l'intérieur des dessins puis de la peinture pour le fond. Durant plusieurs semaines, nous avons pu admirer ces deux œuvres collectives sur



des panneaux publicitaires Boulevard Jean Rostand à la Talaudière, emplacement choisi par Ella & Pitr pour les exposer.

Le vendredi, Ella & Pitr proposent une nouvelle tâche à la classe : imaginer le gâteau qu'ils souhaiteraient manger pour leur anniversaire. Sur de grandes feuilles individuelles, chaque enfant commence par dessiner son gâteau, sans oublier d'ajouter son prénom et, pour certains, sa date de naissance. Le dessin est ensuite repassé à la peinture noire puis peint de manière libre. Ainsi, depuis février, chaque mois anniversaire des enfants, Ella & Pitr collent ces gâteaux rue du Frère Maras à Saint-Étienne, rebaptisée «rue des gâteaux», où ils ont l'habitude d'afficher des gâteaux qu'ils ont peints le jour de l'anniversaire d'un proche.

Pour terminer ces deux jours très enrichissants de création artistique, Pitr décide de montrer aux enfants des vidéos de leurs nouvelles réalisations : des géants peints sur divers supports qui « explosent » et disparaissent.

Pour conclure ce projet sur le street art, au mois de juin, lors d'un échange avec une classe de l'école Rosa Parks, de Saint-Etienne, une balade « à la recherche des œuvres d'Ella & Pitr » a été organisée dans les rues de la ville. Les enfants ont ainsi pu contempler, sur de vrais murs et non plus sur des photos, certains dessins des artistes. Enfin, nous sommes passés dans la rue des gâteaux où les enfants ont pu admirer leur propre gâteau affiché à côté de ceux imaginés par Ella & Pitr !

Les rencontres USEP

Depuis la rentrée 2018, la classe de CP-CE1-CE2 est inscrite à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). L'adhésion à cette association permet des échanges sportifs interclasses.

L'an dernier, nous avons organisé ces rencontres avec les CE1-CE2 de Grammond, qui nous ont initiés à la gymnastique à travers différents ateliers : barres fixes, barres asymétriques, barres parallèles, poutre, anneaux, roulades, saut sur trampoline, poirier, figures d'acroport. À Fontanès,

nous avons proposé aux élèves de Grammond une course d'orientation dans le parc du château et un épervier ballon (sport collectif) à la zone de loisirs.

Cette année, les rencontres sont prévues avec les CE1-CE2 de Grammond et les CE1-CE2 de Marcenod. Au programme : gymnastique à Grammond, athlétisme à Marcenod et rugby touché à Fontanès.

L'adhésion à l'USEP nous donne également la possibilité de participer à des rencontres départementales. Ainsi, cette année, nous devrions participer à une rencontre de biathlon.

Projet Argonimaux : qu'est-ce que c'est ?

Cette année, la classe de CM1-CM2 participe au projet *Argonimaux*, proposé par le CNES (Centre National d'Études Spatiales) : les élèves suivent le trajet d'animaux équipés de balises Argos, pour s'engager dans une démarche scientifique et mieux comprendre les migrations animales.



L'accueil en maternelle

Le matin chaque enfant est accueilli individuellement. Il choisit son **atelier d'accueil**, son premier atelier échelonné, et il peut aller inscrire son émotion du moment (heureux, triste, en colère, pas content...) ou comment il se sent (fatigué, malade, en forme...).

En maternelle nous travaillons :

**l'autonomie, la socialisation,
l'attention, la concentration,
la confiance en soi, l'éveil culturel,
le désir d'apprendre, de grandir
et de réfléchir.**

TÉMOIGNAGNE D'UN PARENT qui a participé à un temps d'accueil collectif du relais d'assistantes maternelles

Au mois de mai, ma fille a fait un temps d'intégration en maternelle : elle est allée écouter une histoire. Ce moment a été très rassurant pour moi car elle en est ressortie avec un grand sourire et en a beaucoup parlé après. Pendant ces trente minutes, elle a été en immersion dans un groupe qui a porté sur elle un regard bienveillant et très accueillant.

Grâce à ce temps d'immersion, elle a parlé de l'école tout l'été et avait hâte d'y aller. Elle n'est pas arrivée dans l'inconnu, ce qui a, je pense, grandement facilité la séparation le premier jour. Cette première rentrée est très positive pour elle et nous. Nous la sentons heureuse, épanouie. Elle aime aller à l'école, retrouver les copains et les adultes. Nous apprécions la bienveillance, la souplesse et la disponibilité d'Elisabeth et Danielle qui nous laissent le temps de trouver le bon rythme pour notre fille et, aux enfants, la possibilité de grandir à leur rythme.

Festival Rhino Jazz(s), mais quel est son secret ?



Toutes les classes de l'école se rendent chaque année au festival Rhino Jazz(s).

Il s'agit de l'un des plus anciens événements jazzistiques hexagonaux. Pour nos élèves, chaque concert est une ouverture sur un univers musical différent chaque année et la possibilité de se constituer une culture dans le domaine du jazz. C'est aussi l'occasion de rencontrer un artiste, présent le jour du concert, et d'expérimenter avec lui, le temps d'un atelier, diverses pratiques vocales, des jeux de rythmes...

Cette année, les enfants ont rencontré la chanteuse Manon CLUZEL qui place la voix au centre de son travail dans une orientation jazz et soul. Le contenu artistique de cet atelier était basé sur ses influences artistiques telles que :

Dina Washington, Amy Winehouse, Janis Joplin, Stevie Wonder, Neil Young, Alicia Keys, Lauryn Hill, Pink Floyd...

Tout d'abord, elle a discuté avec eux des différents timbres de voix suivant les styles : grave, aigu, roque, doux... Elle leur a expliqué ce qu'il se passait physiquement suivant le timbre qu'on utilisait. Mais elle a également évoqué les sensations physiques et émotionnelles, le plaisir du chant, l'émotion d'une voix ! Ensuite, elle leur a proposé de petits exercices de respirations et d'échauffements et l'apprentissage d'une mélodie que les enfants ont pu chanter avec les musiciens le jour du concert. Enfin, son intervention en classe s'est conclue par un temps d'écoute avec l'interprétation d'une chanson *a cappella*.

Éducation à la citoyenneté

En classe de CM, depuis la rentrée, en perspective des prochaines élections municipales, nous travaillons sur la commune, son organisation, sa gestion... C'est l'occasion de découvrir aussi Fontanès sous un autre jour et de s'intéresser aux devoirs civiques. Ce projet mobilise de nombreuses compétences, notamment en maîtrise de la langue.

Une classe mer en 2020 ?

Depuis la rentrée de septembre les élèves de CP-CE1-CE2 préparent le projet de classe mer (du printemps 2020) : ils écrivent des courriers pour enrichir le dossier de demande de subventions et se documentent pour préparer le séjour. Il sera ainsi facile de valider les compétences dans l'outil d'évaluation « Questionner le monde » avec ce projet.

Des outils informatiques

L'école de Fontanès est bien dotée en matériel informatique : un vidéo-projecteur par classe, ordinateurs, tablettes, appareils photos numériques. Cet équipement permet, selon les années et les classes, de faire vivre un blog, de participer à des projets comme *Exploiracteurs...*

En classe maternelle

Nous fonctionnons en **ateliers échelonnés** pour que chaque enfant travaille et avance à son rythme.

Pour une même compétence abordée, les enfants ont, suivant où ils en sont de leur apprentissage, des tâches différentes à accomplir. Ainsi, chacun réussit et ne se sent pas en échec, les plus performants ont des tâches plus complexes et ne s'ennuient pas. Le but est de leur donner envie de progresser, de réfléchir et d'apprendre. Autour d'une même table, les enfants de différents âges mesurent leur parcours, voyant les apprentissages accomplis et ceux encore à parfaire.



Ensuite, il va choisir un **atelier Montessori** où il peut s'entraîner, tester, manipuler et recommencer à sa guise.



Nous préparons des gâteaux à l'école, avec notre ATSEM Danielle et nous fêtons une fois par mois les **anniversaires** du mois.

Cette année, notre projet de classe est « **prends soin de ta planète** ». Nous partons à la découverte de notre planète dans l'espace. Nous voyons ses richesses et ses fragilités (énergie, eau), nous parlons aussi de la faune et de la flore à préserver et des déchets à trier. Pour chaque période, nous distinguons des gestes simples pour préserver au mieux l'environnement.

Chaque matin nous travaillons aussi **l'écoute musicale**, en comparant les instruments (guitare classique/électrique, flûte traversière/saxophone, cymbales/grosse caisse, xylophone/métallophone) ou les différentes musiques (rock'n'roll/classique, africaine/chinoise, des cow-boys/des indiens, d'église, du cirque, triste/gaie, calme/agitée, qui rassure/qui fait peur) les différents sons (aigus/graves) notes qui montent/descendent, jouer fort/doucement. Puis nous écoutons les instruments, un par un, suivant les grandes familles d'instruments. Outre l'éveil culturel, les exercices phonologiques permettent d'exercer son oreille pour mieux entendre les sons et ainsi faciliter l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Nous faisons aussi du **yoga** dans la classe, avec des postures d'animaux pour relâcher les tensions, apprendre l'équilibre et mieux prendre conscience de notre corps.

Les enfants sont nombreux à aimer l'atelier autour des **activités artistiques** avec Danielle. Les plus jeunes apprennent à manipuler et s'exercent librement ou de façon guidée. Pour les moyens et les grands, nous rentrons dans une réelle démarche artistique en cherchant, par exemple, comment obtenir le rendu voulu et en s'interrogeant sur des œuvres.



L'école, par les élèves de Cm1 et Cm2

Comment apprend-on, en classe, à faire ses devoirs ?

Nous avons un petit classeur avec six intercalaires, à l'intérieur il y a tout ce que l'on doit savoir : des leçons d'orthographe, de grammaire, de conjugaison, de vocabulaire. Il y a aussi des mots à savoir écrire et des mots dont il faut retenir le sens. Enfin, un intercalaire sert pour les maths : les tables, les mots pour écrire les nombres ou des définitions.

En classe, la maîtresse nous donne du temps pour apprendre toutes les leçons et les mots.

Quand nous avons une nouvelle leçon, on la lit et on la travaille avec la maîtresse. Tous les jours, nous reparlons des leçons avec elle.

Nous sommes autorisés à travailler en groupe de deux, trois ou quatre. Nous aimons bien car on peut se dicter des mots, se corriger. On peut s'entraider. Pour les leçons, on se fait réciter et on se pose des questions. Chacun travaille aussi sur les erreurs faites le matin pendant la dictée.

Nous travaillons aussi tout seuls. Il faut se préparer pour le collège où nous devons être capables d'apprendre seuls nos leçons pendant les heures de permanence.

Nous avons un agenda pour noter tout ce que nous devons apprendre et mémoriser.

Vous connaissez peut-être Pour un art poétique, le poème de Raymond Queneau. Nous l'avons détourné à notre façon.

Recettes pour passer du bon temps à l'école

Mélangez l'histoire et les sciences

Mixez le sport.

Chauffez à petit feu arts visuels et expériences

Versez un dessin et un jardin

Chauffez à feu vif.

Étalez la bibliothèque

Saupoudrez énergiquement de livres.

Et voilà,

Vous avez une petite chose

Tellement grande

Du bon temps

A l'école.

Laura

Prenez le foot à la récréation,

Mélangez avec le sport.

Ensuite cassez les jeux de société et faites cuire à feu doux.

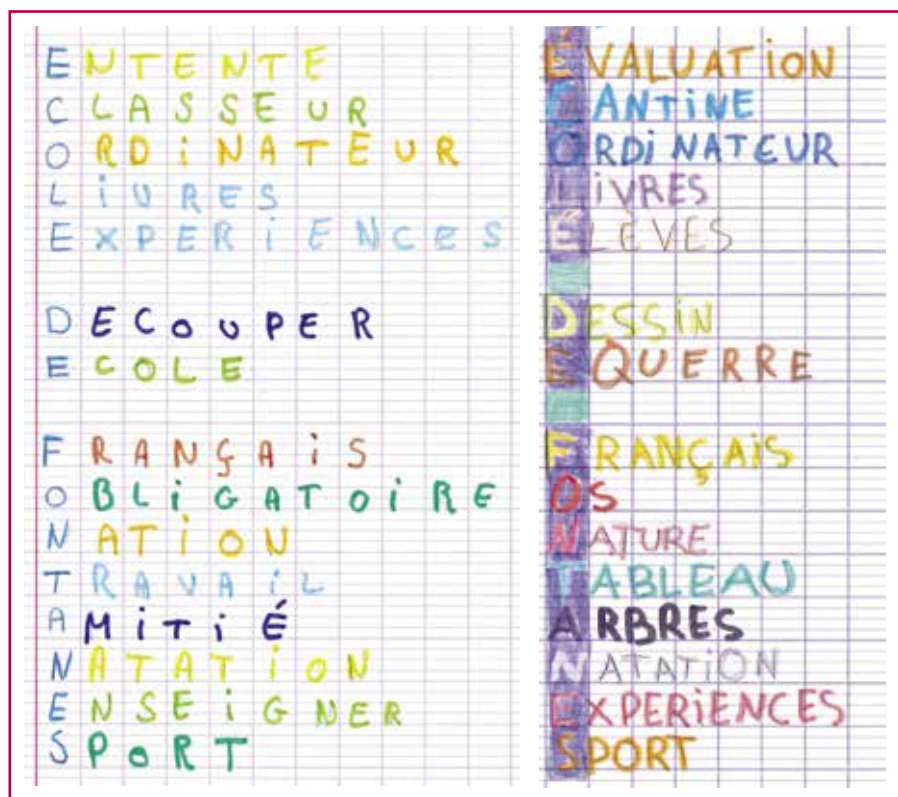
Mixez le travail et les mathématiques.

Prenez une cuillerée de piscine

Rassemblez le tout et faites revenir à feu vif

Et pour finir, saupoudrez de bonne humeur.

Baptiste



Nos acrostiches sur « École de Fontanès »

« Certains projets ou activités sont rendus possibles grâce aux bonnes relations avec les associations locales, en particulier l'APE, et la municipalité. » Elisabeth, Flora et Mireille



Le Foyer toujours au top !

Une nouvelle fois, nos artistes ont enchanté un public toujours aussi fidèle, que nous tenons à remercier.

Cette année, le spectacle était composé d'une **pièce de théâtre** de Marilyne BAL : *La fidélité des kangourous*. L'équipe de variétés a ensuite entraîné les spectateurs dans leur folle danse intitulée *Il est où le bonheur?*.

Le 7 septembre au Foyer, nous avons convié l'ensemble des acteurs et chanteurs à une **journée médiévale**. Nous avons remonté le temps dans un décor atypique, avec des jeux d'antan, puis, une bonne potée nous a régalés. Le tout en costume d'époque bien sûr.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, nous évoquons le projet de **restauration des fauteuils**, ceci dans un souci de remise aux normes (tissu ignifugé), de confort des assises et de respect du patrimoine (sièges très anciens et

de valeur). Vaste chantier ! Avec l'aide des bénévoles qui ont œuvré pour que le chantier aboutisse, nous avons démonté chaque fauteuil, repeint les dossiers, les pieds et les accoudoirs. Nous avons fait appel à un artisan tapissier pour refaire les assises. Après un grand ménage de printemps (lessivage du plancher), nous avons refixé les fauteuils pour que la salle soit prête pour le spectacle afin d'accueillir au mieux les spectateurs. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés.

À l'heure qu'il est, la petite troupe a repris les répétitions pour proposer un nouveau spectacle. Si vous avez envie de chanter ou de vous mettre dans la peau d'un personnage, dans une ambiance musicale et décontractée, n'hésitez pas et rejoignez-nous !



CONTACT

Réservations de spectacle :
07 71 89 80 17

Location de salle :
Michelle RELAVE : 04 77 20 83 57



Les bénévoles à l'œuvre...



... pour un résultat plutôt satisfaisant



Bab-Ul-Mussarat

Notre association de solidarité franco-pakistanaise continue, tant bien que mal, d'apporter au quotidien un peu de réconfort à une cinquantaine de familles au Pakistan. Elle finance le fonctionnement d'une école, permettant ainsi à leurs enfants de suivre une scolarité qui, sans l'existence de cette école, ne leur serait pas accessible.



Les enfants de l'école de Karachi à leurs nouveaux bureaux...



... et ceux présents lors de l'assemblée générale

L'école MANZIL-E-ITTEHAD accueille environ 80 enfants de la communauté Bagri, hindous hors castes, faisant partie d'une minorité rejetée et non reconnue au Pakistan, et donc non acceptée dans les écoles gouvernementales. **BAB-UL-MUSSARAT finance en totalité le fonctionnement de cette école.** Cette année, nous avons enfin pu compléter l'équipement en bureaux pour les deux classes, et offrir ainsi de meilleures conditions d'apprentissage aux enfants. Auparavant, ils étudiaient assis par terre, sur de modestes tapis. De nouveaux manuels scolaires ont également été fournis pour la plus grande joie des enfants.

La situation au Pakistan, bien que relativement plus calme que ces dernières

années, reste très tendue et largement tributaire du contexte international, notamment à cause du problème géopolitique au Cachemire. Notre action doit donc se faire le plus discrètement possible, afin de faire prendre le minimum de risques à nos salariés et aux familles soutenues.

Dimanche 10 mars, notre repas annuel, suivi de l'assemblée générale, a rassemblé 87 personnes à la Grange du château.

Après avoir trinqué à la diversité (dont nous avons un bel échantillon autour de nous), nous avons partagé le repas en grande partie à base de cuisine pakistanaise, avant de revenir en images sur le bilan moral et financier de l'année écoulée.

Notre action peut sembler bien modeste, mais elle contribue malgré tout à faire fleurir au quotidien quelques sourires sur des visages d'enfants... et c'est bien là, la plus belle récompense à nos efforts qui, eux-mêmes, seraient vains sans votre générosité et votre participation à nos actions. Nous ne pouvons donc que compter encore et toujours sur votre fidélité pour que ces sourires ne soient pas trop éphémères !



CONTACT

Hervé BOUCHUT :

04 77 92 48 14 / 06 74 21 67 40
babulmussarat@gmail.com

La convivialité du Club des aînés

Malgré un petit nombre de participants, nos rencontres ont toujours lieu le premier et le troisième jeudi du mois.

Cette année, nous avons eu la joie de fêter trois anniversaires : les 90 ans de Marie et José REBELO et les 80 ans de Thérèse VILLEMAGNE.

Nous aimerions voir notre club rajeunir, alors **venez nous rejoindre, il y a de la place !**





Une pellicule de neige pour accueillir les marcheurs

© Yves BADOIL

La seizième édition de la Marche des crêts « *per nivem nec mergitur** » !

La seizième édition de la *Marche des crêts* s'est déroulée le dimanche 5 mai 2019 dès 7h30, sous une météo dont seul le début du mois de mai a le secret à Fontanès.

Grâce à la mobilisation d'une centaine de bénévoles des associations du village, ce sont **348 marcheurs** qui sont venus, malgré la neige, découvrir les chemins de la commune puis déguster le repas offert à tous (saucisses chaudes, pommes de terre, fromage frais, salade de fruits...). Au final, nous avons pu servir **438 repas**. Avec la vente des excédents, le bilan de cette journée, s'il n'est pas à la hauteur des efforts engagés, restera tout de même bénéficiaire.

La mobilisation de tous

Comme chaque année, les associations mobilisent leur réseau de bénévoles pour assurer les ravitaillements, les repas à l'arrivée et toute la logistique de la journée. Les objectifs de cette journée sont toujours de faire découvrir notre commune et ses paysages, de créer un moment d'échanges et de convivialité avec la participation de toutes les associations du village. Accessoirement, cela permet la redistribution d'un petit bénéfice

(1000 € cette année) à partager entre les associations participantes. L'association support de la manifestation reste le Comité des fêtes et un petit groupe de bénévoles qui prépare, dès l'automne, l'édition suivante.

Malgré une petite neige qui avait commencé de tomber la veille au soir, dès 6h30, les premiers bénévoles se sont affairés pour installer le départ, préparer les cafés offerts aux marcheurs, cuire les premières pommes de terre et saucisses, vérifier les balisages et préparer l'accueil des premiers « lève-tôt » sur les ravitaillements.

Pour cette seizième édition, l'équipe organisatrice proposait cinq circuits : 6, 9, 14, 19 et 26 km sur les communes de Fontanès, Saint-Christo-en-Jarez, Saint-Héand et Sorbiers. La météo de la journée n'a pas découragé une certaine population de marcheurs. À 10 h, les 206 inscrits nous laissaient penser que les 400 participants seraient atteints dans la journée : objectif finalement dépassé. Globalement, un sentiment de satisfaction a été exprimé



Ravitaillement à l'arrivée


par les randonneurs qui, malgré les conditions météorologiques, ont pu apprécier la qualité de l'accueil et le repas reconstituant après avoir arpenté des paysages inattendus à cette époque de l'année.

L'équipe organisatrice renouvelle ses remerciements à tous les bénévoles

qui ont donné de leur précieux temps pour cette journée, tant sur les ravitaillements, qu'à l'arrivée pour les repas, en cuisine, à la buvette, à la plonge, au départ des circuits ou à d'autres petites missions essentielles. Un remerciement tout particulier est adressé aux conducteurs de quads qui assurent une mission de sécurité essentielle et qui, malgré le froid, ont vérifié et assuré une bonne partie du dé-balisage de fin de journée. Sans cette mobilisation de tous, la marche ne pourrait se faire.



Des bénévoles toujours présents, pour les inscriptions

 **Rendez-vous le 3 mai 2020 pour la 17^e édition**



CONTACT

Laurent LALLIARD :

06 22 39 33 52

marche.fontanes@free.fr

**Par la neige, ne coule pas*





Paroisse Saint Jean-Louis du Levant

Pour la paroisse, l'année 2019 a été marquée par la visite pastorale de l'évêque du diocèse de Saint-Étienne : Monseigneur Sylvain BATAILLE.

Du 13 au 17 mars, Monseigneur BATAILLE a visité notre paroisse, avec le souci de rencontrer les personnes qui la font vivre et qui œuvrent sur notre territoire.

De ces journées «marathon», on peut retenir :

- les rencontres organisées avec l'équipe de conduite pastorale, les enfants du « KT » et les équipes funéraires et liturgiques ;
- la projection du film *Le Pape François, un homme de parole*, au collège Joseph-Collard de Saint-Héand, suivie d'un échange libre avec l'évêque ;
- des échanges entre Monseigneur BATAILLE et des agriculteurs à la ferme de l'Hôpital, à Marcenod ;
- une rencontre avec des élus des six villages composant notre paroisse ;
- la messe à la maison de retraite de Saint-Héand ;
- des rencontres avec l'aumônerie des jeunes, les confirmants, les fiancés... ;
- de nombreuses rencontres et la découverte de notre communauté autour des actions mises en place avec les points positifs mais aussi les difficultés ;
- le souhait de mettre en place différentes actions : se rassembler entre chrétiens vivant à proximité, prendre des nouvelles les uns des autres, échanger sur la Parole de Dieu et

voir comment s'ouvrir aux autres pour être témoins de l'Évangile. Cela s'appelle les fraternités locales missionnaires et concernerait chaque village ;

- et pour conclure, l'invitation à poursuivre la mission : entrer dans la dynamique du jubilé (50 ans du diocèse).

Dans cet esprit, la diaconie paroissiale a mis en place des temps conviviaux après la messe dominicale. À Marcenod et Fontanès (pour l'instant), chacun est invité à prendre un café ou autre et à rester discuter un moment.

Nous sommes ouverts à vos idées et propositions pour vivre ces temps d'échange ensemble. Nous nous adressons plus particulièrement à vous : jeunes mariés, parents qui ont demandé le sacrement du baptême pour leur enfant, ceux dont les enfants suivent le parcours «KT» et ont célébré leur première communion.

Vous avez fait appel à l'Église pour vivre vos sacrements, la communauté paroissiale a aussi besoin de vous pour poursuivre son annonce de la parole de Dieu.

Nos équipes liturgiques vieillissent et ont besoin de se renouveler : renouvellement des personnes et sûrement aussi dans la façon de vivre sa foi. Faites-nous part de ce que vous aimeriez vivre sur la paroisse.



Autres fêtes vécues en 2019

- Célébrations des **premières communions** en juin
- Anniversaire des **20 ans de l'ordination du Père FLORIBERT** le 20 octobre
- Célébrations des **confirmations** le 23 novembre
- Organisation du **réveillon de la Saint-Sylvestre** à Saint-Héand

Moyens d'information de la paroisse

- Feuille paroissiale mensuelle
- Guide paroissial distribué début 2019 (avec tous les contacts nécessaires)
- Site internet de la paroisse

La communauté paroissiale vous souhaite une belle année 2020.

Baptêmes

Mathéo PIEGAY,
le 16 décembre 2018
Raphaël GILIBERT,
le 21 avril
Kilian DECHAUMET,
le 18 août
Maïlee GOY-THOMAS,
le 15 septembre

Funérailles

Marie-Jeanne OUTERQUIN,
le 9 janvier
Jeanne JOANNIN,
le 25 mai
Pierre DIMIER,
le 11 juillet
Joannès VOUTA,
le 19 août



CONTACT

Cure de Saint-Héand :
04 77 30 41 32

Équipe relais :

- Isabelle GRATALOUP :
04 77 20 77 05
- Marie-Joëlle THIZY :
04 77 30 49 43

Site internet :

<http://saintjeanlouisdulevant.web4me.fr>

Hospitalité de Lourdes

Groupe de Saint-Christo-en-Jarez, Valfleury et Fontanès

En juillet, 180 pèlerins malades, accompagnants malades ou valides, 300 hospitalières et hospitaliers, dont 21 nouveaux et 12 de notre groupe, le service médical avec médecins, infirmières, kinés, pharmaciens, prêtres, diacres, notre évêque Sylvain et les pèlerins en hôtel ont participé au pèlerinage diocésain à Lourdes.



Nous avons participé au **nettoyage des sanctuaires de Valfleury** ainsi qu'à l'organisation de la fête du 15 août.

Comme les années précédentes, nous avons **visité 12 personnes de Saint-Christo-en-Jarez, Valfleury et Fontanès qui sont en maison de retraite**. Ces visites sont très appréciées ; un petit cadeau leur a été offert. Bien sûr, nous renouvelerons cette action en 2020.

Si, occasionnellement, vous voulez participer à une messe ou une célébration et que vous n'avez pas de moyen de locomotion ou si vous désirez que l'on vous porte la communion, n'hésitez pas à nous solliciter, nous ferons tout pour vous satisfaire.



CONTACT

René GUYOT : 04 77 20 85 92

La chapelle de Saint-Christo-en-Jarez, dédiée à Notre Dame de Lourdes et aujourd'hui abandonnée, va être rénovée. Elle aurait été construite dans les années 1890, avec l'abbé THOLLOT pour donner un sanctuaire à Saint-Christo-en-Jarez.

Le bulletin de la paroisse de 1913 raconte, par la voix de l'abbé OLIVIER, qu'elle fut bénie par l'abbé BESSON le 22 septembre 1895. La rénovation sera financée par des dons. Une souscription a été lancée le 9 novembre par la municipalité de Saint-Christo-en-Jarez, notre groupe d'hospitaliers et la fondation du patrimoine (qui aidera au financement du projet, ainsi que, éventuellement, la commune). Des tracts d'information seront diffusés et les travaux débiteront au printemps 2020.



À noter pour 2020 :

- **Le concours de belote de l'hospitalité :**
dimanche 26 janvier à Saint-Christo-en-Jarez
- **Le pèlerinage à Lourdes :**
du lundi 29 juin au samedi 4 juillet
- **La messe en union avec les pèlerins :**
jeudi 2 juillet à Valfleury

Le groupe vous souhaite de passer un joyeux Noël, de très bonnes fêtes de fin d'année et que 2020 soit pour chacun d'entre vous une bonne et heureuse année.



À table, c'est prêt !



L'association offre un service de portage de repas qui s'adresse à toute personne :

- **âgée de + 60 ans ou handicapée,**
- temporairement **malade ou en maternité,**
- dont les **conditions sociales et économiques** ne lui permettent pas d'assurer la confection d'un repas.

MENUS

- **Formule simple : 7,15 €** le repas
- **Formule complète : 8,35 €** le repas
→ **Tarif couple : 7,75 €** le 2^e repas
- **Repas soir : 4,15 €**
(si repas de midi servi chaque jour)
- **Pain : 0,40 €**

Les repas sont confectionnés par les cuisiniers de la cantine de Saint-Christo-en-Jarez.

La livraison est assurée en liaison froide, 3 fois par semaine, pour tous les jours de l'année (dimanches et jours fériés compris).

Les repas sont adaptés aux régimes alimentaires selon prescription médicale.



CONTACT

04 77 06 95 34
fr.jarezenlyonnais@orange.fr

Responsable locale à Fontanès :
Yvonne LAVAL - 06 40 21 40 13
yvonne.laval@orange.fr



De nouvelles personnes pour donner une impulsion à l'APE

La rentrée 2019 a été l'occasion pour l'Association des Parents d'Élèves (APE) d'organiser sa traditionnelle assemblée générale et de constater que la trésorerie a été difficile en 2018-2019.

Le solde négatif s'explique principalement par un bal 2018 beaucoup moins fréquenté que les autres années en raison de son organisation sur un week-end. Cet évènement constitue habituellement la principale recette de notre association.

L'investissement des familles est également en baisse, ce qui pose toujours question au sein de l'équipe. Comment faire pour que toutes les familles se sentent concernées et prennent conscience que les actions menées sont toutes organisées pour récolter des fonds pour l'école et les enfants : le carnaval, l'arbre de Noël, avec distribution de cadeaux, et la kermesse.

L'association participe au **financement des séances de cinéma** pour toutes les classes dans le cadre du festival *Les Toiles des Mômes* et de projets scolaires, comme le beau **projet artistique de CP-CE1-CE2** avec les artistes ligériens mondialement connus ELLA et PITR. Elle offre des **calculatrices aux CM2** avant leur départ au collège. **Le transport pour la piscine** était également financé par l'APE (1 177 € en 2019), il sera désormais pris en charge par la municipalité, en raison de nos difficultés. Heureusement, **la participation à la Marche des crêts** a permis de compenser un peu les pertes.



Nous avons eu aussi de belles journées festives, comme **le carnaval** au Foyer, la kermesse en fin d'année au château avec un temps magnifique et des activités aussi diverses que variées qui ont ravi nos chers petits. La présence des poneys du centre équestre des Cibaudes, que nous remercions pour leur prêt, a rajouté de la magie à la fête.

L'arbre de Noël 2019, avec son spectacle interactif *Le Noël enchanté du Yetou*, a permis, comme de coutume, de rassembler les familles et de rencontrer les nouveaux parents autour d'un moment très convivial.

Néanmoins, l'année 2020 sera tout aussi compliquée concernant la trésorerie avec l'absence de bal, en raison des travaux à la Maison du Plâtre. L'APE a donc rejoint cette année les autres associations pour l'organisation de la

foire. Les bénéfices étant partagés, l'APE sait qu'ils seront moins conséquents que lorsqu'elle organise son propre bal. Notre association remercie le comité foire pour son accueil et sa compréhension.

Flora SANTANGELO, la directrice de l'école, projette **l'organisation d'une classe « mer »** de plusieurs jours en 2020. L'association s'est engagée à la soutenir et réfléchit déjà à plusieurs actions permettant de réduire les coûts du voyage pour les familles (elles seront informées sans tarder). **L'opération pizza** est d'ailleurs relancée depuis septembre avec la généreuse collaboration du boulanger : une pizza achetée le mercredi = 1 € reversé à l'APE.

Nous vous remercions par avance pour l'aide que vous voudrez bien apporter à nos enfants en participant à nos différentes actions.



Le projet artistique de CP-CE1-CE2 avec ELLA et PITR



Bonne nouvelle, la tournée des galettes reprendra le 11 janvier 2020.

Le thé dansant aura lieu le 22 mars

avec la participation du célèbre Jo GOY, pour les amateurs de rumba, rock, valse, tango. C'est avec plaisir que nous serons là pour accueillir les danseurs, experts ou non.

Le carnaval est prévu le 13 mars

et la kermesse le 3 juillet.

L'APE tient à remercier la municipalité pour ses subventions et le boulanger M. DESGOUTTE pour sa précieuse collaboration chaque année.

Nous nous efforçons de trouver de nouvelles idées et sommes ravis d'accueillir deux mamans supplémentaires dans nos rangs : Amélie LAGRANGE et Claire THOMAS. Que leur dynamisme donne de nouvelles impulsions à notre équipe ! Nous leur souhaitons la bienvenue et nous remercions aussi Pierre BERTHON, notre vice-président, qui a quitté l'APE en septembre, après plusieurs années de bons et loyaux services.

Nous vous souhaitons de belles fêtes en famille et une belle année 2020 avec plein de projets et d'actions à mener pour l'école.



La kermesse et ses tours de poney



Avenir Football Pays de Coise : un nouvel élan !

Après l'engouement suscité par la coupe du monde féminine, l'AFPC a engagé cette saison une équipe sénior féminine.

Ce groupe d'une vingtaine de joueuses participe au championnat D3 du district de la Loire. Les rencontres se disputent à huit contre huit sur une moitié de terrain et ont lieu les samedis après-midi. Nous souhaitons que cette nouvelle expérience s'inscrive dans la durée et nous apporte de nombreuses licenciées.

Avec une montée pour quatre équipes en catégorie supérieure, la saison 2018-2019 a été un grand cru pour l'AFPC, avec des résultats exceptionnels. Les équipes séniors 2 et 3 ont terminé deuxièmes de leurs championnats respectifs, ce qui leur permet d'évoluer en division supérieure pour cette saison : l'équipe 2 joue donc en D3 et l'équipe 3 en D4.

L'équipe 1, après un beau parcours en coupe de France, a été éliminée au quatrième tour contre une équipe ardéchoise. Elle a fait une superbe saison et a terminé troisième, ce qui ne suffit malheureusement pas pour



accéder au niveau supérieur, un beau challenge pour les hommes de Romain VILLARD pour cette nouvelle saison...

Les plus jeunes ne sont pas en reste, l'équipe 1 U18 et l'équipe U15 ont fini premières de leur championnat, elles évoluent cette saison en D2. Ces beaux résultats doivent être une source de motivation pour les éducateurs bénévoles qui se dévouent toute l'année au bord des terrains.

Nous avons distribué les albums collector (type « Panini ») aux joueurs lors d'une belle soirée d'automne qui a réuni plus de 400 personnes à Coise.

Merci à Christelle THIZY, à l'initiative de ce projet, pour cette opération qui a créé un engouement incroyable et renforcé l'esprit club de notre association.



CONTACT

**E-mail de l'association :
563727@laurafoot.org**



MJC : des activités maintenues, même sans bâtiment

Actualités

Composition du bureau :

Présidente : Anne THIZY

Vice-présidente : Stéphanie BEAULATON

Secrétaire : Flora DARMEDRU

Trésorière : Magali DIREZ, secondée par Monique VIRICEL pour la comptabilité

D'autres membres élus par le CA complètent ce bureau.

Composition du conseil d'administration :

1 membre de droit : représentant la municipalité

5 membres associés : représentant les associations du village (Comité des fêtes, APE, ACCA, Foyer, Bab-UI-Mussarat)

19 membres élus lors de l'assemblée générale.

2019 est une année de transition pour la MJC.

En raison des travaux dans le bâtiment communal, nous avons, depuis l'automne 2018, transféré les activités dans différentes salles de la commune ainsi qu'à la Grange du château. En janvier 2020, nous devrions intégrer des locaux flambant neufs avec, en conséquence, un nouveau fonctionnement.

Inscriptions saison 2019-2020

Les inscriptions ont permis à plus de 280 personnes d'adhérer et/ou de s'inscrire à une ou plusieurs activités. Certaines d'entre elles n'ont pas pu démarrer, faute d'inscrits (dessin-peinture, chorale Les P'tits canards sauvages, sophrologie enfants). Heureusement, d'autres activités ont vu le jour et rencontrent un franc succès (marche nordique), venant compléter et diversifier notre offre. **Merci aux animateurs et responsables d'activités pour leur implication et leur bienveillance.**

L'équipe de la MJC est à votre écoute. Si vous souhaitez nous faire part d'un projet, d'une envie, n'hésitez plus !

Bibliothèque



Les auteurs, Anne-Marie TELLEY, Jean-Louis NOGARO et Claudine MOREL en dédicace.

Les 23 et 24 novembre, la Grange du château a accueilli La Fontaine aux livres. Toute l'équipe de la bibliothèque s'est mobilisée pour faire de ce week-end un moment de plaisir pour les amoureux des livres.

Les librairies *Bleue comme une Orange* et *Les Croquelinottes* ont présenté un grand choix de livres pour enfants et adultes. Un grand merci aux auteurs présents, qui se sont prêtés au jeu des dédicaces avec gentillesse : Philippe FONTANEL, Claudine MOREL, Jean-Louis NOGARO, Anne-Marie TELLEY, Anjale.

Les enfants n'ont pas été oubliés avec des animations contes et théâtre d'ombres, des ateliers de création de chouettes et d'attrape-rêves.



Le Coin des histoires



Eric DURIEU, lauréat du prix du public

Une nouveauté cette année : l'organisation d'un concours photos, sur le thème « Fontanès, village et campagne ». 17 personnes ont participé. Les 52 épreuves reçues ont été exposées tout au long du week-end. Eric DURIEU a reçu le prix du public, venu nombreux, puisque il y a eu 225 votes ! Le jury, quant à lui, a décerné deux prix : le premier, à Nadège PUIPIER et, le second, à Bernard LAVAL. Les épreuves reçues ont été exposées tout au long du week-end, et les visiteurs ont pu voter pour leur photo préférée.

Tous les premiers dimanches du mois et un mercredi pendant les vacances scolaires, le Coin des histoires accueille les enfants de 2 à 6 ans à la bibliothèque. Sabine GRIFFON a plus d'une histoire dans son sac ! Des histoires pour sourire, pour se faire peur, pour faire travailler son imaginaire... Ne manquez pas ce rendez-vous dès 10h30 à la bibliothèque.

Halloween

Jeudi 31 octobre, vous avez pu croiser, au détour d'une ruelle sombre, d'affreuses sorcières et autres monstres...

Pas de panique! Ce n'étaient que les enfants du village qui se sont tous retrouvés à la Cave voûtée pour une après-midi dansante, avant la traditionnelle collecte de friandises.



Concert d'été

L'été a commencé en musique avec le concert organisé conjointement avec le Comité des fêtes. Grâce au programme *De villes en villages* du conseil départemental de la Loire, nous avons accueilli **Alkabaya** avec, en première partie, le groupe **Jazz Hot Swing**.



Chasse aux œufs



Samedi 27 avril, une vingtaine d'enfants se sont retrouvés dans le parc du château pour remplir leur panier.

Les petits ont récolté tous les œufs en couleurs, disséminés un peu partout dans l'ancien potager, tandis que les grands sont partis à la chasse aux indices dans l'ensemble du parc. On peut dire qu'ils ont tous été très efficaces dans leur quête et qu'ils ont donc bien mérité leur sachet d'œufs en chocolat. Nous avons terminé l'après-midi par un goûter offert par la MJC, malheureusement raccourci par une averse.

Merci à tous les participants, petits et grands.

Soirée jeux

Une soixantaine de personnes a bravé le froid samedi 26 janvier à 20h pour participer à cette deuxième soirée crêpes et jeux organisée par la MJC.

Chacun a trouvé sa place autour d'une table, crêpe et verre de cidre à portée de main, pour se défier! Les amateurs de coinche ont tapé le carton, les amateurs de jeux de mots ont fait preuve de réflexion, les jeunes ont démontré leurs connaissances

générales et les petits ont échangé les kangourous ou révisé leurs couleurs grâce aux animaux de la ferme.

Merci aux quelques jeunes fidèles au poste derrière les crêpières. Ce fut aussi l'occasion d'accueillir et de faire connaissance avec de nouveaux habitants.

Merci à tous les participants d'avoir fait de cette soirée un temps de partage et une réussite !



Activité cirque

Les séances de cirque ont eu lieu l'année dernière les lundis, avec Cécile DESBENOIT des *Kipounies*. Tout au long de l'année, les enfants ont jonglé avec de multiples objets (assiettes chinoises, bâtons du diable, diabolos, foulards, balles, anneaux), ils ont joué les équilibristes (sur boule, bobine, pédalos, échasses), ils ont aussi appris à faire des acrobaties et pyramides humaines.

Courant avril, une restitution de tout ce qu'ils avaient appris a eu lieu, et a permis aux familles de découvrir le fruit de leur travail au travers d'un spectacle haut en couleurs !

L'activité a eu un tel succès que, **cette année, 24 enfants se sont inscrits** ; ils sont divisés en deux groupes, 3 à 6 ans et 6 ans et plus.

Une nouvelle année qui se présente donc sous les meilleurs auspices !

Atelier photo 2018-2019

Les séances ont démarré à la MJC et se sont poursuivies, à partir de novembre, à la cure, qui n'est pas toujours bien adaptée. Cela n'a pas entamé notre bonne humeur. Nous étions 16 personnes à nous réunir une fois par mois, les samedis de 14h à 17h, ainsi qu'un vendredi soir. L'activité a été perturbée plusieurs fois par le mauvais temps pour les séances en extérieur mais nous avons trouvé des solutions de repli.

Le but de l'atelier est de découvrir la photo à travers différents ateliers, utiliser son appareil photo avec les types de réglages afin d'optimiser les images.

Pour l'année 2019-2020, nous sommes sur la même lancée en espérant que les nouveaux locaux seront plus adaptés pour nos séances en intérieur.



Thèmes abordés :

- Paysage
- Goutte d'eau tombant dans un liquide
- Light painting (bouteille de parfum) avec éclairage par un téléphone portable
- Photo industrielle au Musée de la mine
- Studio (à la mairie pour avoir plus de place) avec éclairage studio et modèle (Anne-Sophie CARTERON) :
 - packshot et photo d'objet,
 - technique du filé (photo sportive),
 - macro et proxy (fleurs, insectes...),
 - utilisation de Photoshop pour retoucher des photos.

Cet été, les jeunes ont encore pris le LARJ

Les 12-17 ans au Futuroscope

Dès la première semaine des vacances, **18 jeunes** ont pu découvrir et profiter des attractions extraordinaires du Futuroscope pendant 3 jours, tout en étant logés à l'hôtel sur place. Sensations fortes avec *La Danse des Robots* ou Sébastien LOEB, découverte avec *L'extraordinaire voyage*, science avec *Chocs Cosmiques*, magie avec *Illusio*, humour avec *La Vienne Dynamique*... il y en a vraiment pour tous les goûts et on n'a pas le temps de s'ennuyer au Futuroscope, les trois jours sont passés trop vite.

Les 11-12 ans à Charlieu



C'est en pleine semaine de canicule de juillet que **7 jeunes** Fontaniods ont participé à l'enquête policière à Charlieu, proposée par le conseil départemental dans le cadre de l'opération *Eté Jeunes*. En collaboration avec d'autres jeunes du même âge venus des MJC de Montrond-les-Bains et Saint-Cyr-les-Vignes, il a fallu trouver des indices, récolter des informations, interroger des passants, résoudre des énigmes et faire preuve d'imagination, de logique et d'un peu d'audace pour recouper tous ces éléments. Au bout du compte, les jeunes ont réussi à retrouver le fameux trésor de Mandrin, enterré au centre de la cour du couvent des Cordeliers, l'un des éléments du riche patrimoine de la ville de Charlieu que les jeunes ont découvert tout au long de leur enquête.

Côté séjours européens, cap sur l'est cette année ...

Les 14-15 ans en voyage en Pologne

Début août, un échange européen a rassemblé **10 Fontanioids** de 14-15 ans avec des Grecs, des Croates, des Slovaques et des Polonais, à Wroclaw, magnifique ville située au sud-ouest de la Pologne, en Silésie.

Malgré bien des déboires pour le groupe français (billets d'avion hors de prix, changement d'animatrice à la dernière minute, correspondance manquée à l'aéroport de Dusseldorf), le séjour a permis une nouvelle fois de fort belles rencontres, des découvertes inédites (apprentissage de méthodes de communication tels que le morse ou le langage des signes), un apprentissage interculturel riche et formateur et une pratique très concrète de l'anglais.



Les 16-18 ans en voyage à Budapest



Quant aux **12 plus grands**, c'est pour Budapest qu'ils se sont envolés, fin août, pour une petite escapade de 4 jours dans cette ville traversée par le Danube et qui ne manque pas de lieux insolites et pittoresques à découvrir : le parlement hongrois, la grande synagogue et bien sûr les anciens thermes typiques.

En autonomie dans un appartement, les jeunes ont tout géré ensemble, de l'organisation des visites à la vie quotidienne, en passant par les déplacements, les temps libres et bien sûr le budget.



L'actualité de la FNACA



(Association des Anciens Combattants en Algérie-Tunisie-Maroc)

Le mardi 1^{er} octobre, nous nous sommes retrouvés pour notre assemblée générale.

Nous avons accueilli deux nouveaux adhérents : Pierre RELAVE et Maurice LAVAL qui ont servi en Algérie entre 1962 et 1964. Cette période, se situant après les accords d'Evian (19 mai 1962), n'ouvrait, jusqu'à présent, pas droit à l'obtention de la carte du combattant. Cette reconnaissance justifiée était réclamée depuis longtemps au plan national, elle est devenue effective dans le courant de l'année 2019.

Nous avons eu une pensée pour Marcel REYMOND qui, lors de l'assemblée générale du 2 octobre 2018, avait accepté le rôle de secrétaire de notre association, et qui nous a quittés



quelques semaines plus tard ; et une pensée aussi pour Joseph BOUCHUT qui vient de rentrer en maison de retraite.

Après l'encaissement des cotisations et la remise des cartes d'adhérents pour l'année 2020, nous avons élu Pierre RELAVE secrétaire de l'association, en remplacement de Marcel REYMOND.

Les membres présents aux différentes réunions départementales ou de secteur ont fait un bref compte-rendu de ces rencontres.

Nous avons aussi rappelé notre participation aux différentes manifestations du village, notamment la foire du

11 novembre, la Marche des crêts et surtout, notre présence au monument aux morts le 17 novembre 2019, ainsi qu'à Saint-Étienne chaque 19 mars.

Nous avons également fait le bilan de notre journée détente du 21 mai 2019. En compagnie de nos épouses, nous nous étions retrouvés au *Val Gourmand* à Valfleury pour un bon repas et avons ensuite passé l'après-midi au Foyer où chacun avait pu se détendre en jouant à la belote, à divers jeux de société ou à la pétanque. Nous renouvelerons cette journée en mai 2020.

Notre assemblée générale s'est terminée par le verre de l'amitié.



Toujours présente sur Fontanès

Elle apporte un soutien de la naissance à la fin de vie, en proposant :

- **une aide au quotidien** pour les personnes âgées ou handicapées (entretien du logement, repassage, aide aux repas, aide aux courses...) et un service de téléassistance ;
- **une aide auprès des familles** pour aider les parents lors d'un événement familial (grossesse, naissance, maladie...) ou pour la garde d'enfants afin de concilier vie familiale et professionnelle ;
- **son service « qualité de vie »** (ménage/repassage) en s'adressant à la population de manière plus générale.

Grâce aux **15 bénévoles** qui la composent, l'ADMR des Collines a permis à **49 salariées** d'intervenir auprès de **386 clients en 2018** !

L'ADMR recrute des aides à domicile

- Un emploi proche de chez vous
- Une indemnisation des déplacements
- Une profession au cœur de l'humain

À la recherche d'un emploi ? Rejoignez-nous !



CONTACT

Vous voulez en savoir plus ? Devenir bénévole ou salarié ?

ADMR des Collines
4 place Clémenceau
42570 Saint-Héand

04 77 53 59 82 / 06 42 76 62 97

Devenez bénévole !

L'association recherche des bénévoles pour étoffer son équipe.

Vous disposez d'un peu de temps libre ? Nous serions heureux de le partager avec vous !

Rejoignez une équipe locale qui agit sur le terrain, crée du lien social et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences :

- **accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution ;**
- **coordonner la communication locale ;**
- **coordonner le personnel ;**
- **et bien d'autres missions...**

ACCA : et si on expliquait ce qu'est la chasse ?

(Association Communale de Chasse Agréée)

A l'heure où la chasse n'a pas toujours bonne presse, l'association de chasse de Fontanès et la fédération départementale des chasseurs de la Loire s'associent pour présenter leurs actions.



Le ball trap

Comment peut-on chasser ?

Pour pouvoir chasser sur un territoire, la personne doit être titulaire du permis de chasser (examen dispensé par un examinateur de l'État) puis s'être acquittée d'une cotisation annuelle comme pour toute activité sportive. Ensuite, cette personne pourra pratiquer uniquement sur sa propriété ou devra adhérer à une association qui loue des droits de chasse à des propriétaires.

Quelles sont les périodes de chasse ?

Désormais, l'ouverture est échelonnée chronologiquement en fonction des espèces. Mais globalement, la période commence au 1^{er} juin, avec un mode de chasse à l'approche qui se pratique

individuellement et très tôt le matin ou tard le soir, pour se terminer au 28 février.

A Fontanès, cette chasse à l'approche n'est pas pratiquée et la saison démarre début septembre avec la chasse du chevreuil, du sanglier et du petit gibier.

Quel est le rôle de la fédération des chasseurs ?

C'est une association loi 1901 agréée au titre de la protection de la nature. Elle coordonne l'activité et assure des missions de service public telles que la formation (permis de chasser, sécurité à la chasse, réglage de l'arme...) ou l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier. Elle a aussi un rôle

LA CHASSE DANS LA LOIRE

- **10 500 chasseurs** dont 40 à Fontanès
- **900 associations** de chasse
- **220 ha** de cultures implantés par an pour la faune sauvage
- **100 km** de haies plantés depuis 2000
- **3 400 heures par an** pour suivre l'évolution de la faune
- **10 000 personnes sensibilisées** à l'environnement par an

LA FÉDÉRATION

- 15 administrateurs
- 18 salariés



CONTACT

Fédération :

04 77 36 41 74

fede.chasseur42@wanadoo.fr

www.fdc42.fr

d'information auprès des chasseurs et du grand public. À ce titre, elle sensibilise les scolaires depuis 1994 à travers son programme d'éducation à la nature.

Elle a également un rôle dans la gestion des espèces (suivis, définition de quotas...) et des milieux, directement ou en tant que conseil auprès des gestionnaires de territoires.

À ce titre, elle met aussi ses compétences au service de porteurs de projets et réalise des inventaires, des aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies...). Elle participe également à des études de recherches fondamentales.

INVITATIONS

- 1^{er} samedi de mars : **nettoyage de la nature** « J'aime la Loire... PROPRE » www.fleuves-rivieres-propres.fr
- 3^e dimanche d'octobre : **journée découverte** « Un dimanche à la chasse » www.fdc42.fr
- **Découverte des étangs foréziens à Arthun** www.maisondesetangsduforez.com
- **Découverte de la Gravière aux Oiseaux à Mably** www.aggloanoanne.fr/tourisme-et-loisirs/les-gravieres/graviere-aux-oiseaux-328.html



Les autres événements marquants de 2019...



L'assemblée lors des vœux du Maire



L'accueil des nouveaux habitants



La foire... jusque dans la Cave voûtée



Les vaches exposées dans la miniferme



Les enfants de l'école participent aussi à la foire.

La foire en quelques chiffres

- 21 déballeurs au vide-grenier,
- 14 artisans d'art et associations de solidarité,
- 23 forains très divers et prêts pour l'hiver,
- 12 producteurs du terroir,
- 1 dizaine de vaches pour un seul taureau,
- 4 moutons bien frisés,
- 1150 soupes aux choux dégustées,
- 3 buvettes bien occupées,
- 1 stand crêpes par les jeunes du LARJ / MJC,
- 1 stand gâteaux par les enfants de l'école,
- 2 commerçants du village,
- 1 grand soleil,
- quelques nuages,
- pas beaucoup de degrés...
des bénévoles motivés et enthousiastes
et de nombreux visiteurs !



Lou-Anne LAVAL



... et Manon LANDY, employées de l'été



Comité des fêtes et Municipalité au service



On pousse la chansonnette.



Le banquet des aînés



Réunion publique du 18 octobre



État civil 2019

Naissances

Raphaël ♀ 16 décembre 2018



Fils de Laurence COUTURIER et Lionel GILBERT, impasse de la Passementerie

Kylian ♀ 9 janvier



Fils d'Élodie et Benoît DÉCHAUMET, rue Fontanésium

Alice ♀ 4 février



Fille d'Anne-Laure RAMBAUD et Anthony PEREIRA, impasse du Rio

Lisa ♀ 1^{er} avril



Fille d'Emma NOTIN et Flavien CHAPUIS, impasse du Levant

Antoine ♀ 30 avril



Fils d'Amélie et Sylvain LAGRANGE, le Rivollier

Théa ♀ 9 juillet



Fille d'Élodie HASKO et Sébastien METZGER, chemin des Sept-Pins

Félicia ♀ 23 juillet



Fille de Laure VENDRAMINI et Lionel BARJOT, la Blétaille

Raphaël ♀ 3 août



Fils de Gaëlle BORY et Nicolas GUYOT, Laurisse

Aloïs ♀ 8 octobre



Fils de Stéphanie BONNET et Yvan ESCOT, le Rivollier

Mariages

Anthony PEREIRA et Anne-Laure RAMBAUD – 22 juin
Niall DORAN et Anne VIRICEL – 3 juillet

Décès

Jeanne JOANNIN, née GOUNON – 21 mai
Pierre DIMIER – 7 juillet

Les classes en 9



Classes en «9», Fontanès le 12 octobre 2019

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

- Responsables de commission
- Adjoint référents

AFFAIRES SCOLAIRES/ENFANCE JEUNESSE :

Christophe PITIOT, Huguette THIZY, Sébastien KIEFFER, Pierre LAVAL, Valérie FULCHIRON, Marie-Jo VIALON

AMÉNAGEMENT :

Nicolas PROUVOST, Michel GANDILHON, David ACHARD, Gérard BARJOT, Nicolas CHAPERON, Pascal GOUTAGNY

ASSOCIATIONS/MANIFESTATIONS/SPORT :

Sébastien KIEFFER, David ACHARD, Laurent VILLEMAGNE, Anne VIRICEL

BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Gérard BARJOT, David ACHARD, Nicolas CHAPERON, Nicolas PROUVOST, Laurent VILLEMAGNE

CULTURE :

Pierre LAVAL, Marie-Jo VIALON, Nicolas CHAPERON, Michel GANDILHON, Anne VIRICEL

ÉCONOMIE/DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Nicolas CHAPERON, David ACHARD, Pierre LAVAL, Christophe PITIOT, Nicolas PROUVOST, Huguette THIZY, Marie-Jo VIALON

FINANCES :

Michel GANDILHON, David ACHARD, Valérie FULCHIRON, Pascal GOUTAGNY, Huguette THIZY, Marie-Jo VIALON

INFORMATION/COMMUNICATION :

Valérie FULCHIRON, Huguette THIZY, Gérard BARJOT, Sébastien KIEFFER, Pierre LAVAL, Christophe PITIOT, Laurent VILLEMAGNE, Anne VIRICEL

TOURISME/PATRIMOINE :

Anne VIRICEL, Marie-Jo VIALON, Michel GANDILHON, Sébastien KIEFFER, Huguette THIZY

VOIRIE/EAU/ASSAINISSEMENT :

Laurent VILLEMAGNE (voirie/assainissement), Nicolas PROUVOST (eau), Pascal GOUTAGNY, David ACHARD, Gérard BARJOT, Christophe PITIOT

Conception-rédaction :

Commission « Information-Communication » – Dossier : contribution des enseignantes et de Germaine THIZY – Vie du village : rédaction par les associations

Crédit photos : Jean-François GUYOT et Samuel GUYOT-DESORTE – Municipalité et associations – Freepiks

Création graphique : Anne MOUNIER

<http://annemounier.free.fr>

Impression : Imprimerie Reboul
www.reboul-imprimerie.com



Imprimé sur papier recyclé



Bonne année 2020

Janvier

- 4 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
Vœux du maire, Municipalité ☞ Maison du Plâtre
- 9 J Tirage des Rois, Club des aînés ☞ Maison du Plâtre
- 11 S Vente des galettes des rois, APE ☞ À domicile
- 18 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
- 24 V Assemblée générale, Comité des fêtes
☞ Maison du Plâtre
- 25 S Soirée jeux de société et crêpes, MJC
☞ Maison du Plâtre

Février

- 1 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
- 8 S Concours de belote, ACCA ☞ Maison du Plâtre
- 15 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
- 27 J Dégustation de bugnes, Club des aînés
☞ Maison du Plâtre
- 29 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer

Mars

- 7 S Banquet du chevreuil, ACCA ☞ Maison du Plâtre
- 13 V Carnaval des enfants, APE ☞ Maison du Plâtre
- 14 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
Assemblée générale, MJC ☞ Maison du Plâtre
- 15 D Élections municipales, Municipalité ☞ Mairie
- 21 S Variétés-Théâtre, Le Foyer ☞ Le Foyer
- 22 D Thé dansant, APE ☞ Maison du Plâtre
Variétés-Théâtre, Le Foyer ☞ Le Foyer
Élections municipales, Municipalité ☞ Mairie
- 28 S Variétés-Théâtre, Le Foyer ☞ Le Foyer
- 29 D Variétés-Théâtre, Le Foyer ☞ Le Foyer
Repas et assemblée générale, Bab UI Mussarat
☞ Maison du Plâtre

Avril

- 3 V
- 4 S Variétés-Théâtre, Le Foyer ☞ Le Foyer
- 5 D
- 11 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
- 16 J Anniversaires, Club des aînés ☞ Maison du Plâtre
- 18 S Chasse aux œufs, MJC ☞ Parc du château
- 25 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer

Mai

- 1 V Vente de muguet, LARJ ☞ À domicile
- 3 D Marche des crêtes, interassociations ☞ La Grange
- 9 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
- 23 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer

Juin

- 6 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
- 7 D Vente de fleurs fête des mères, LARJ
☞ Cour de l'école
- 12 V Restitution des activités, MJC ☞ Maison du Plâtre
- 20 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
- 25 J Repas de fin de saison, Club des aînés
☞ Maison du Plâtre
- 27 S
- 28 D Ball-trap, ACCA ☞ Les Aliziers

Juillet

- 3 V Kermesse, École/APE ☞ Maison du Plâtre

Août

- 29 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer

Septembre

- 3 J Reprise des rencontres, Club des aînés
☞ Maison du Plâtre
- 5 S Inscription aux activités, MJC ☞ Maison du Plâtre
- 11 V Assemblée générale, APE ☞ Maison du Plâtre
- 12 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
- 19 S Rando VTT et repas, Comité des fêtes ☞ La Grange
- 26 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer

Octobre

- 6 Ma Assemblée générale, FNACA ☞ Maison du Plâtre
- 10 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
- 17 S Banquet des classes ☞ Maison du Plâtre
- 24 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
- 31 S Soirée Halloween, MJC ☞ Maison du Plâtre

Novembre

- 7 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
- 10 Ma Bal de la Foire, APE ☞ Maison du Plâtre
- 11 Me Foire de la Saint-Martin, interassociations/
municipalité ☞ Rues du village
- 14 S Repas des aînés, Comité des Fêtes / CCAS
☞ Maison du Plâtre
- 15 D Cérémonie du souvenir, municipalité
☞ Monument aux morts
- 21 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
- 28 S Expo-vente *La Fontaine aux livres*, Bibliothèque/ MJC
- 29 D ☞ Lieu à communiquer

Décembre

- 5 S Arbre de Noël, APE ☞ Maison du Plâtre
Cinéma, MJC ☞ Le Foyer
- 17 J Dégustation des bûches de Noël, Club des aînés
☞ Maison du Plâtre
- 19 S Cinéma, MJC ☞ Le Foyer